

Adaptation au changement climatique



Webinaire le 21 mars de 14h à 16h

*Bienvenue
Nous démarrons sous peu*

Adaptation au changement climatique



Webinaire le 21 mars de 14h à 16h

- Merci de vous renommer en précisant votre structure (clic droit *rename*)
- Pour une bonne qualité d'écoute, merci de fermer vos micros
- Vous pouvez à tout moment poser vos questions ou apporter vos témoignages dans le chat
- Ce webinaire est enregistré, un replay sera ultérieurement disponible

Adaptation au changement climatique



Webinaire le 21 mars de 14h à 16h

Animation

Florence LEVY CRCAE - DRIEAT

Isabelle ROBINOT-BERTRAND TEDDIF - Cerema IdF

Adaptation au changement climatique



Webinaire le 21 mars de 14h à 16h

Julie LODEWYCKX - DRIEAT

Adaptation au changement climatique

Au programme

- **Changement climatique, enjeux en IdF et trajectoire d'adaptation**
 - *Nathalie DE NOBLET - GREC IdF*
- **Outils et dispositifs d'accompagnement**
 - **Mission adaptation**
 - Laure ALLIBERT - Cerema IdF & Claire PEYET-FEBRER - Ademe IdF*
 - **Démarche TACCT**
 - Claire PEYET-FEBRER - Ademe IdF*
 - **PRACC, Observatoire Régional de l'ACC et Aides Régionales**
 - Sandra GARRIGOU - AREC & Daniel RICHARD - Région IdF*
- **Témoignages de collectivités**
 - *Fabienne DAVID - CA Saint-Quentin-en-Yvelines*
 - *Cyril CASSAGNAUD - Conseil Départemental Val-de-Marne*

Adaptation au changement climatique

Changement climatique, enjeux en IdF et trajectoire d'adaptation

*Nathalie De NOBLET – Directrice de Recherche au CEA au Laboratoire des
Sciences du Climat et de l'Environnement - GREC francilien*



à quels facteurs climatiques générateurs d'impact faut-il s'attendre en Île-de-France?

Nathalie de Noblet-Ducoudré
nathalie.de-noblet@lsce.ipsl.fr



Groupe régional d'expertise sur le changement climatique
et la transition écologique en Île-de-France

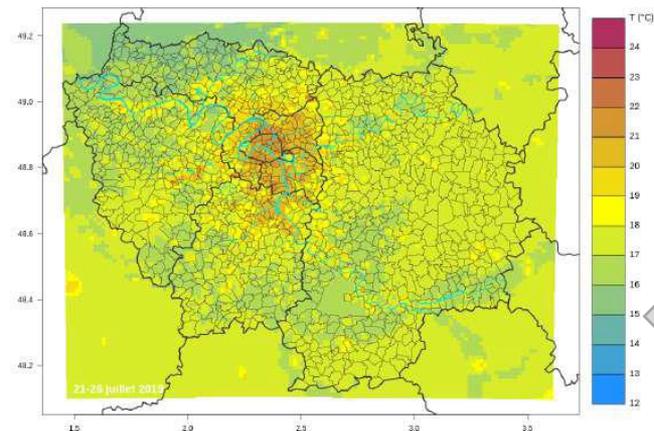
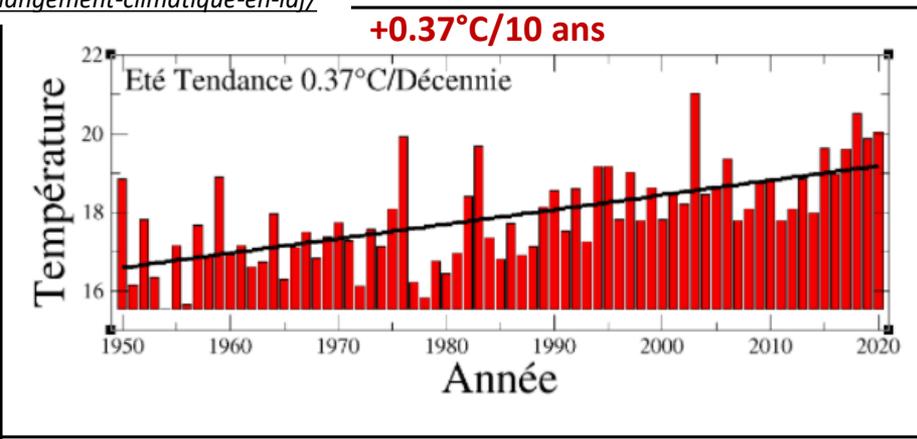
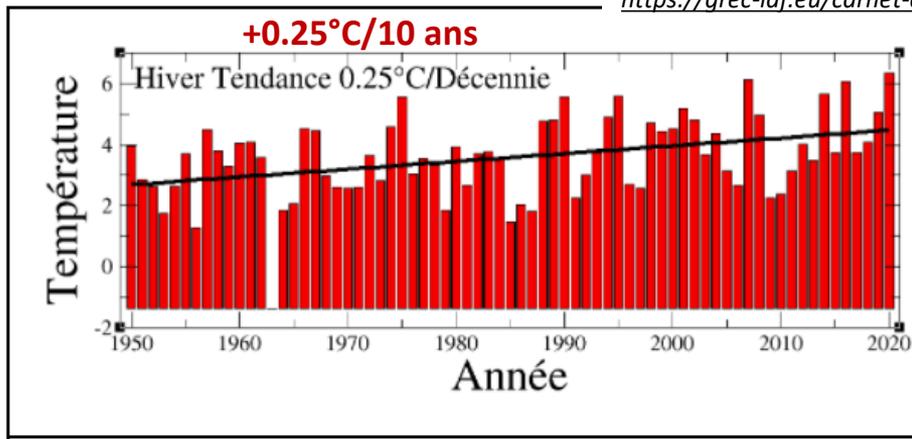
Dérèglement climatique

...

en Île-de-France

Les signes du changement climatique depuis le milieu du XX^{ème} siècle sont déjà très perceptibles en Ile-de-France dans les moyennes de température (+2°C environ)

<https://grec-idf.eu/carnet-changement-climatique-en-idf/>



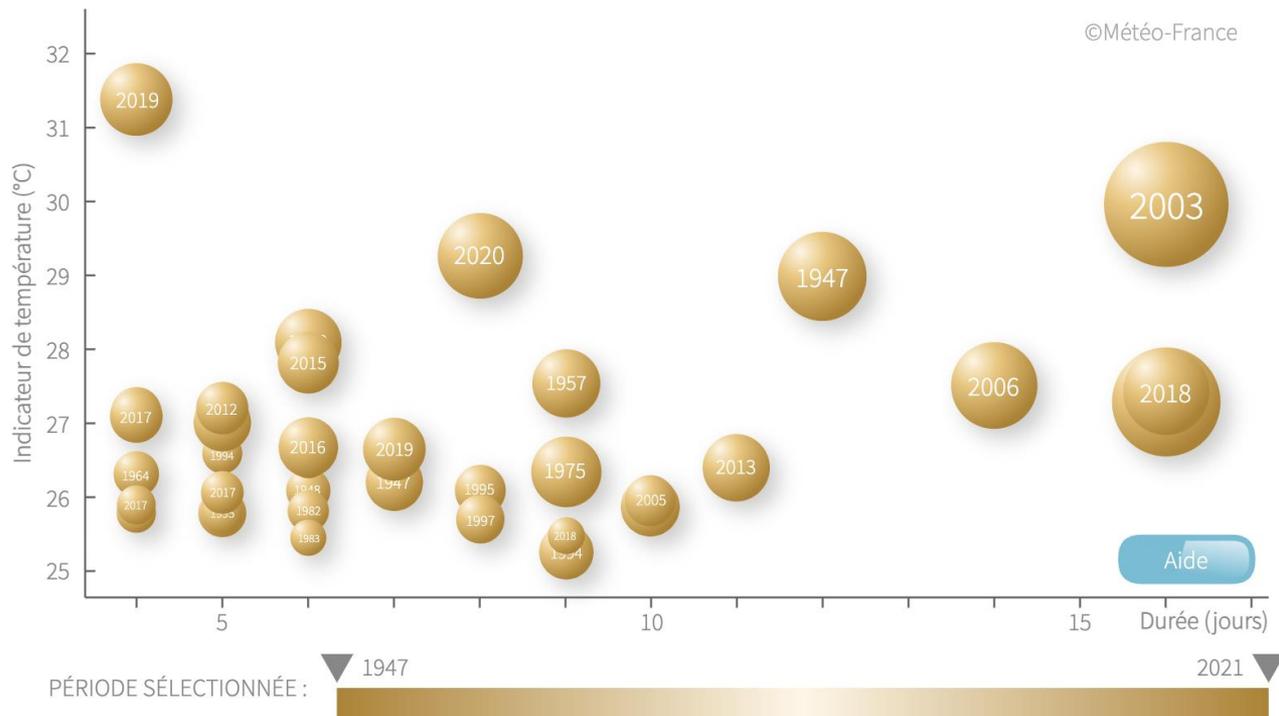
*Des étés qui se réchauffent plus vite que les hivers et les printemps
Réchauffement le moins rapide = celui de l'automne*

Un réchauffement plus rapide que le globe

***Une occupation des sols, notamment l'urbanisation,
qui est un facteur majeur de modification du climat local***

Ile-de-France: aléas et risques qui ont été déjà modifiés par le changement climatique

Vagues de chaleur en Ile-de-France depuis 1947



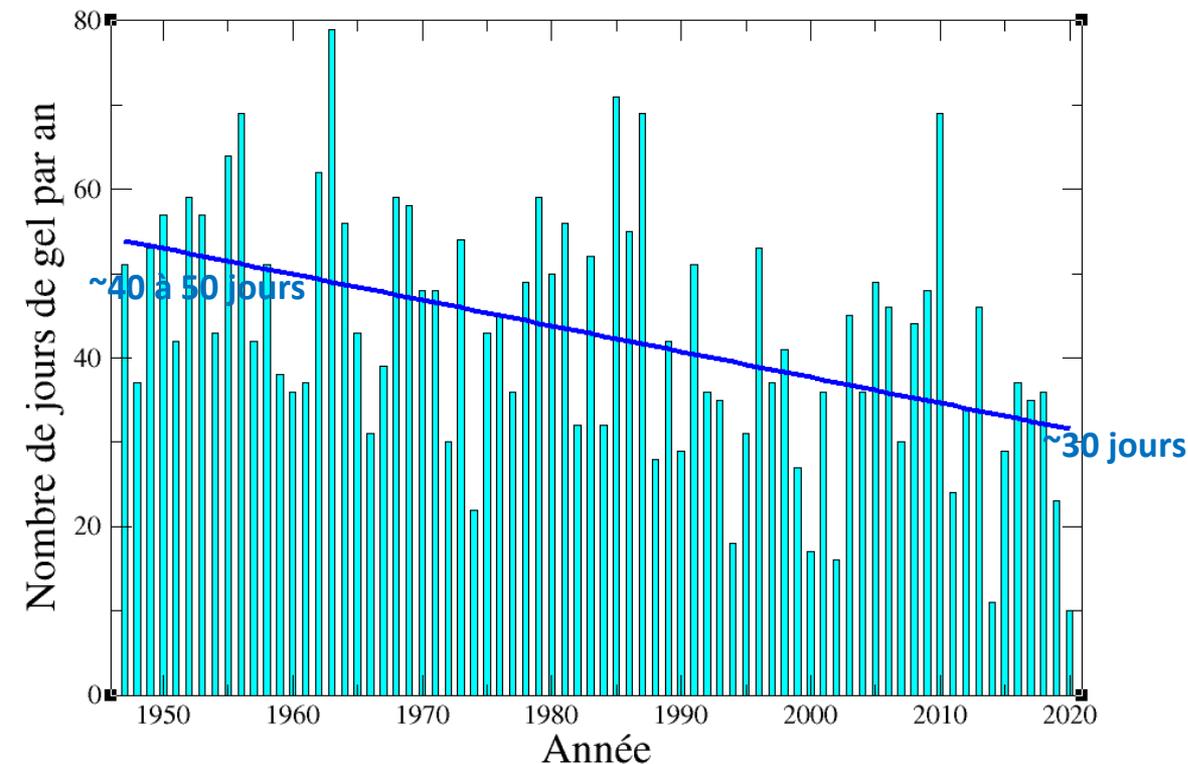
**Forte augmentation du nombre de journées chaudes
+ 3 à 6 jours/décennie**

2022 était quasi-improbable (1/200) sans changement climatique

→ augmentation du recours à la climatisation (+18% par décennie)

Ile-de-France: aléas et risques qui ont été déjà modifiés par le changement climatique

Évolution des nombres de jour de gel à la station d'Orly depuis 1947



**Des gelées moins fréquentes:
-2 à 4 jours de gel /décennie**

**Vagues de froid
= 2-3 fois moins probables
qu'au 20^{ème} siècle**

**Mais augmentation
des risques de gel
en période de croissance**

et dans le futur ?

Pour un réchauffement de 2°C globalement (d'ici ~2050)

- La région se réchauffera de 0,5 à 1°C supplémentaire
- Un réchauffement toujours plus marqué l'été que l'hiver
- 3 à 4 fois plus de nuits tropicales (*température > 25°C la nuit*)
- Augmentation de la variabilité interannuelle de la température
- Augmentation des vagues de chaleur : certaines des canicules récentes deviennent « la norme » → *période de retour diminue d'un facteur 5 (de 20 ans à 4 ans!)*
 - se préparer à des phénomènes « hors norme »
 - 50°C à Paris ne sera plus impossible
- Vagues de froid et phénomènes de gel en régression
 - mais de grandes vagues de froid comme celle de 1985 restent possibles



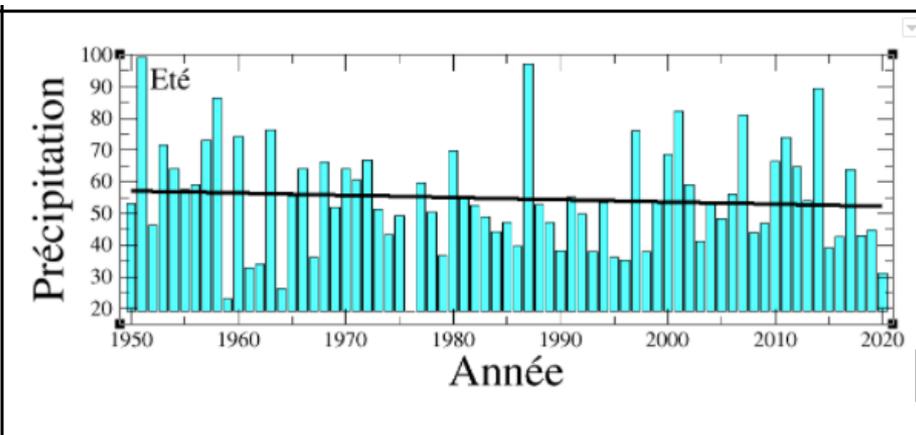
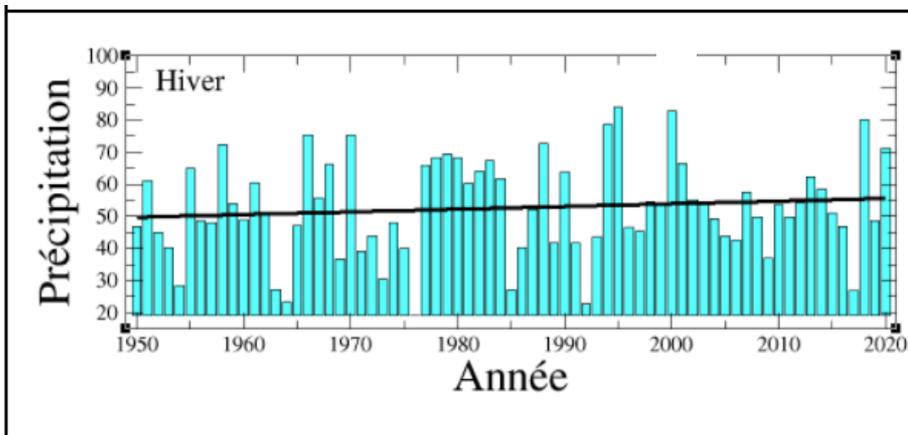
Paris à 50°C est-ce possible ?

- Des températures de 50°C à Paris sont possibles au 21^{ème} siècle.
- La probabilité est faible que des températures aussi fortes soient atteintes pour un réchauffement mondial $\leq 2^\circ\text{C}$ et dans les 20 ans à venir ... mais ça n'est pas exclu (variabilité décennale, augmentation plus rapide des températures observée en Europe)
- Pour des valeurs $\geq 3^\circ\text{C}$ de réchauffement global, un certain nombre d'épisodes atteignant 50°C ont été trouvés dans les simulations (analyses CMIP6, et CMIP5 EURO-CORDEX)
- De telles températures surviennent généralement à la fin d'une période de forte chaleur avec des températures dépassant les 40°C sur plusieurs régions européennes et françaises dans les semaines qui précèdent
- Les épisodes se trouvent généralement entre la mi juillet et la mi août
- Accompagnés de températures minimales nocturnes dépassant 35°C

Les signes du changement climatique depuis le milieu du XX^{ème} siècle sont déjà très perceptibles en Ile-de-France dans les moyennes de température (+2°C environ)

<https://grec-idf.eu/carnet-changement-climatique-en-idf/>

Légère augmentation de la saisonnalité des précipitations
Une variabilité interannuelle qui reste très marquée



L'année 2022 en France: des combinaisons d'événements

des sécheresses météorologique, écologique/agronomique comme hydrologique

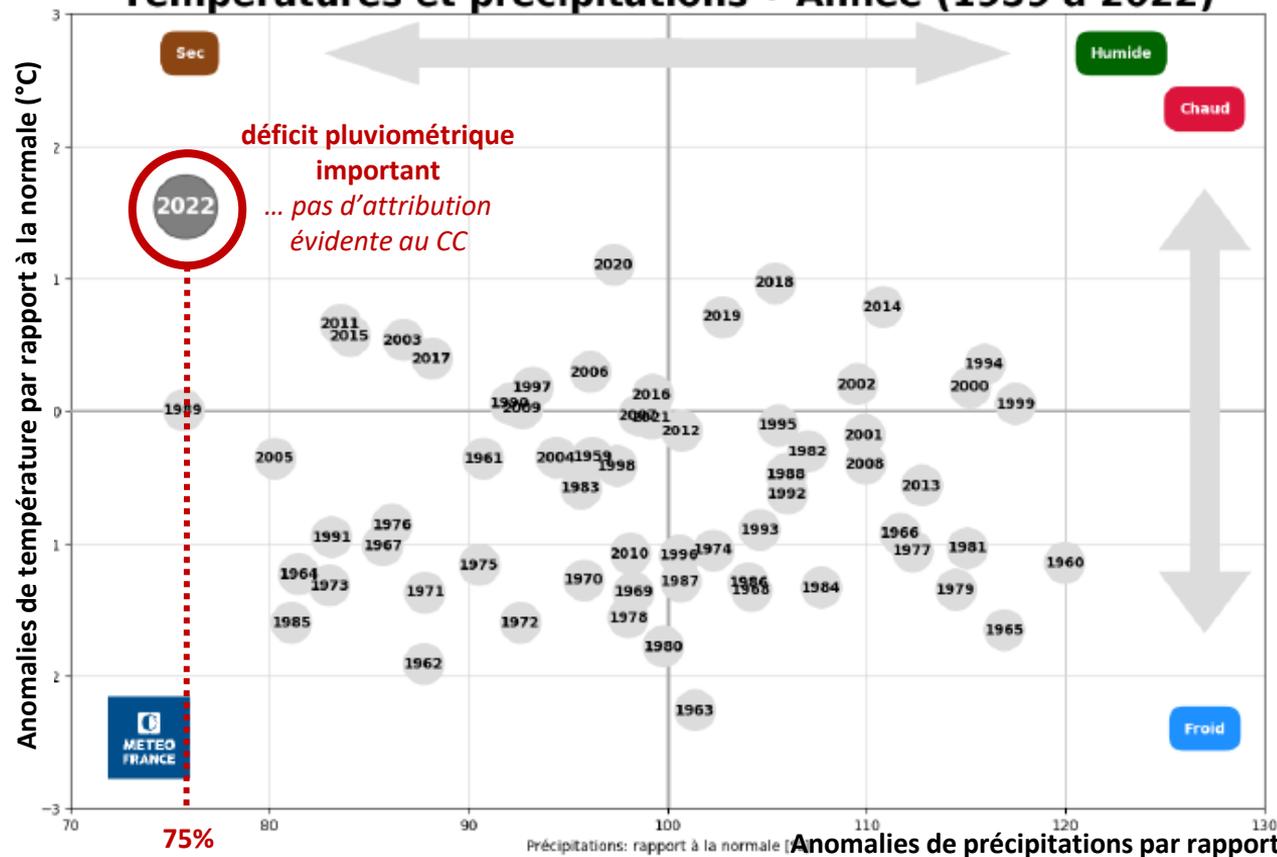
L'année 2022 a été

exceptionnellement
chaude

MAIS AUSSI

exceptionnellement
sèche (→ non
attribuable au
changement
climatique)

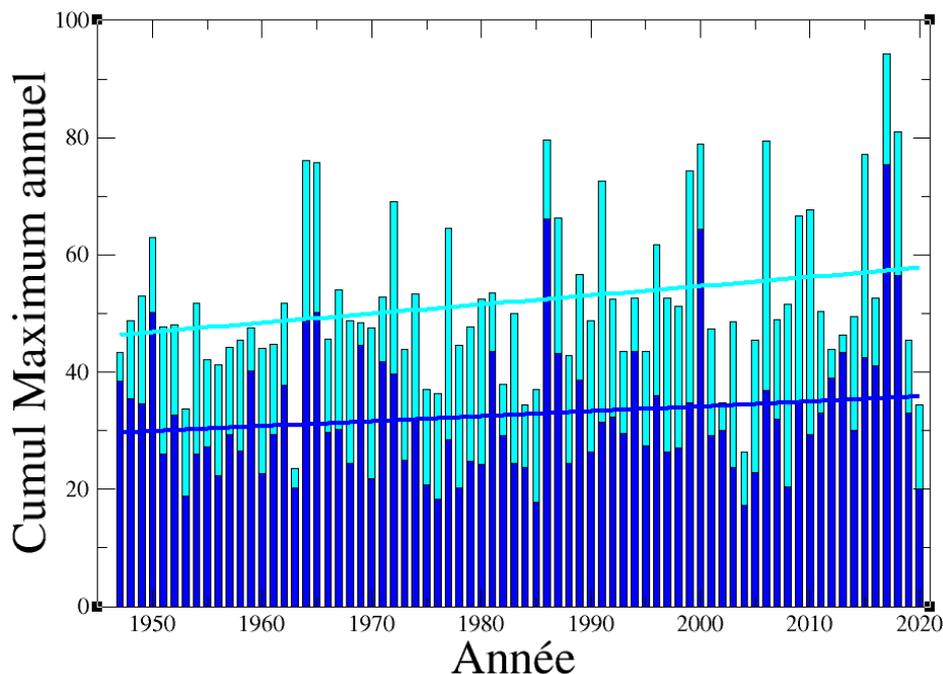
Températures et précipitations • Année (1959 à 2022)



[https://météofrance.fr/sites/météofrance.fr/files/files/editorial/Bilan climatique définitif 2022_130123_synthese_P1-23.pdf](https://météofrance.fr/sites/météofrance.fr/files/files/editorial/Bilan%20climatique%20definitif%202022_130123_synthese_P1-23.pdf)

Ile-de-France: aléas et risques qui ont été déjà modifiés par le changement climatique

Précipitations intenses en Ile-de-France (mm)
maximum annuel du cumul de pluie en 1 jour
maximum annuel du cumul de pluie en 5 jours



**Une augmentation
des précipitations extrêmes
de +10 à 20% depuis ~1950**

**l'épisode pluvieux de 3 jours, fin mai 2016,
ayant conduit à une crue exceptionnelle de
la Seine a vu sa probabilité doubler avec le
changement climatique**

a contrario,
**Le nombre de jours consécutifs sans pluie
tend à augmenter
~ +1,7 jours par décennie**

et dans le futur ?

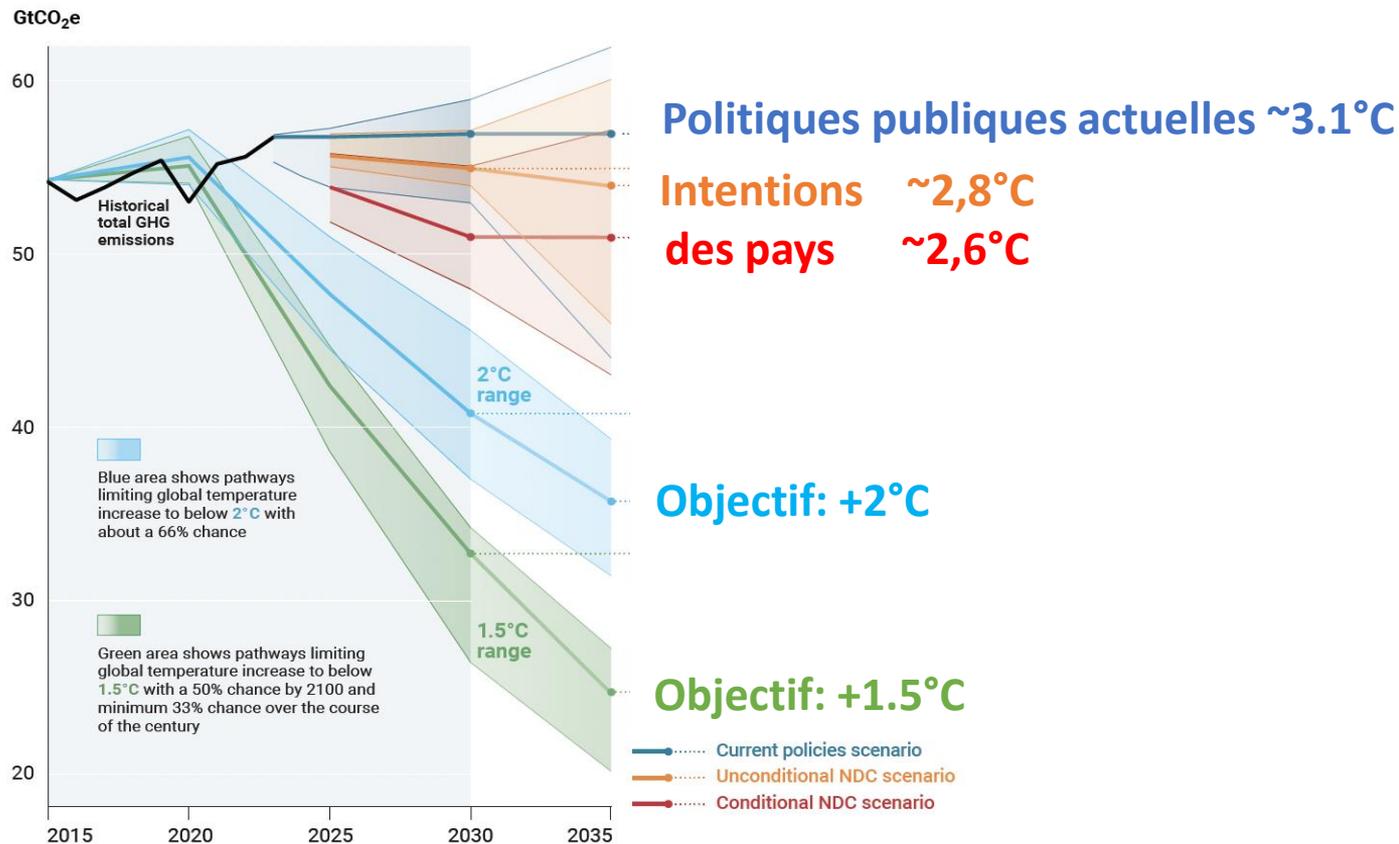
Pour un réchauffement de 2°C globalement (d'ici ~2050)

- Toujours pas de tendance marquée pour les cumuls annuels
- Augmentation de la pluviométrie en hiver (5 à 10%)
- Incertitudes sur la pluviométrie en été (0 à 5%)
- Augmentation de l'évapotranspiration toute l'année
 - ➔ Augmentation des sécheresses agro-écologiques
- Augmentation de la variabilité interannuelle des pluies
- Augmentation des pluies extrêmes (~10%)
- Plus d'événements combinés (par ex. sécheresse + canicule; hiver doux + printemps pluvieux)
 - et extrêmes globaux (tensions sur l'approvisionnement, les marchés de l'alimentation)

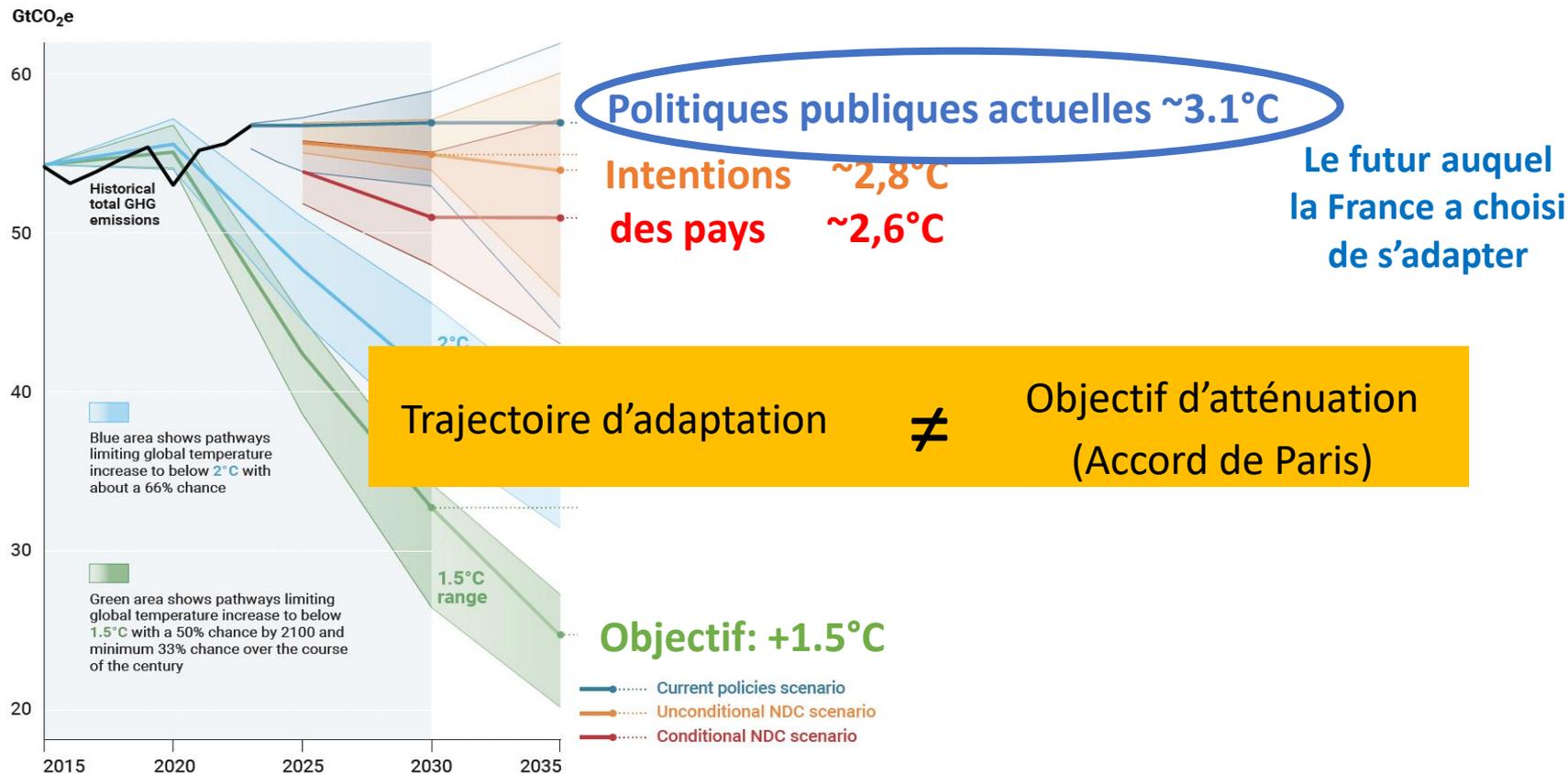
La TRACC

*Trajectoire de
Réchauffement de
référence pour
l'Adaptation au
Changement
Climatique*

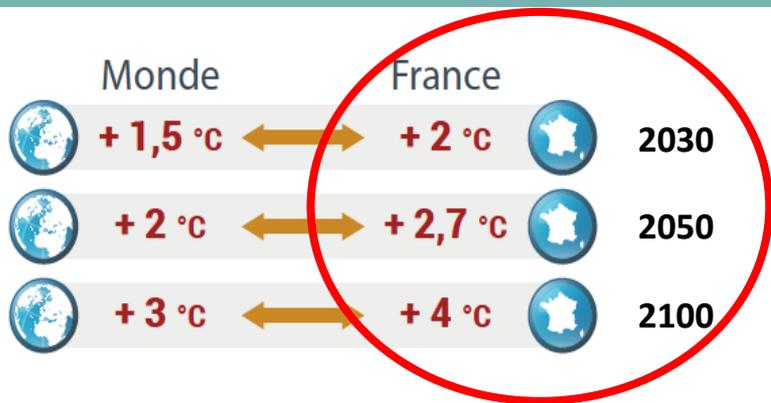
Les intentions & engagements des pays ne suffiront pas à respecter les accords de Paris



Les intentions & engagements des pays ne suffiront pas à respecter les accords de Paris



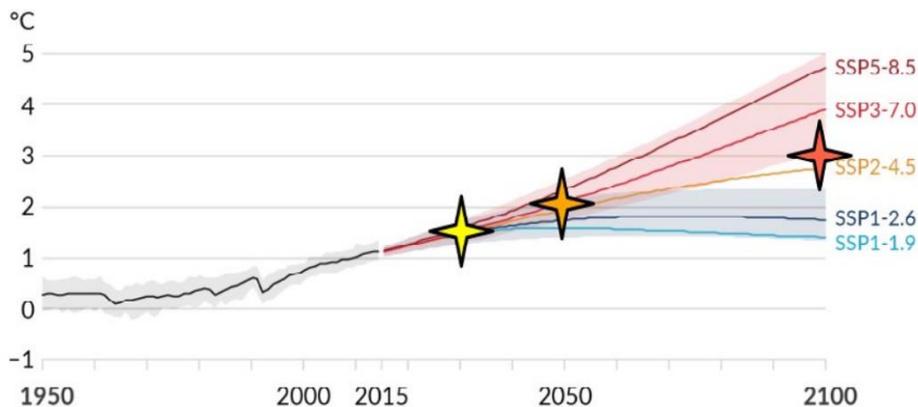
La France se prépare avec sa TRACC: Trajectoire de Réchauffement de référence pour l'Adaptation au Changement Climatique (TRACC)



<https://www.drias-climat.fr/accompagnement/sections/402>
Soubeyrou et al. <https://hal.science/hal-04797481v1/document>



(a) Global surface temperature change relative to 1850–1900



Proche de la médiane SSP2-4.5

- choix d'une trajectoire unique → forte réduction de l'ensemble des futurs possibles
- pas de prise en compte de l'incertitude sur les scénarios socio-économiques

La France se prépare avec sa TRACC: Trajectoire de Réchauffement de référence pour l'Adaptation au Changement Climatique (TRACC)

Pour le niveau de réchauffement France en 2100 fixé (+4°C):

- déterminer la date à laquelle le réchauffement forcé sur la France atteint +4°C
- décrire le climat sur les 20 années autour de cette date
- utilisation d'un ensemble de 17 projections climatiques régionales

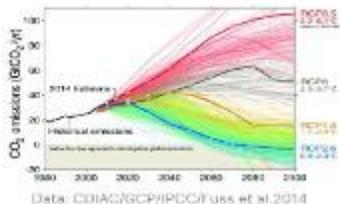
Prise en compte de l'incertitude sur le climat local (variabilité interne + incertitudes liées aux modèles)

Jeu de données

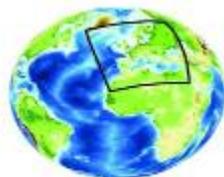
EXPLORE2/ADAMONT



SCENARIOS D'EMISSIONS
(RCP8.5)



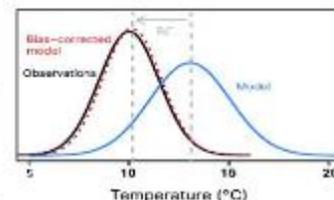
GCM
(CMIP5)



RCM
(EURO-CORDEX)



CORRECTION DE BIAIS
(ADAMONT)



Descente d'échelle dynamique

Critères de sélection :

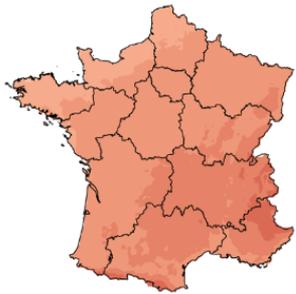
- disponibilité, qualité, diversité des modèles
- optimisation de la gamme des changements futurs
- cohérence avec les changements futurs CMIP6

La France se prépare avec sa TRACC: Trajectoire de Réchauffement de Référence pour l'Adaptation au Changement Climatique (TRACC)

**Des contrastes géographiques & saisonniers:
une France à +4°C mais pas partout ni tout le temps!**

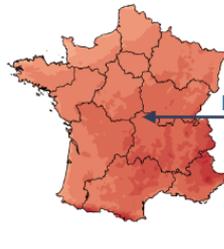
- Un réchauffement plus marqué l'été que l'hiver
- Augmentation des vagues de chaleur : les canicules récentes deviennent « la norme », se préparer à des phénomènes « hors norme »
- Des épisodes de canicule pouvant dépasser 2 mois
- Augmentation de la variabilité interannuelle de la température

Réchauffement (année)
TRACC2100 vs 1976-2005



Un écart d'environ 0,8 degré entre le réchauffement en 2100 en Normandie et en PACA (*)

Réchauffement été
TRACC2100 vs 1976-2005



Réchauffement hiver
TRACC2100 vs 1976-2005

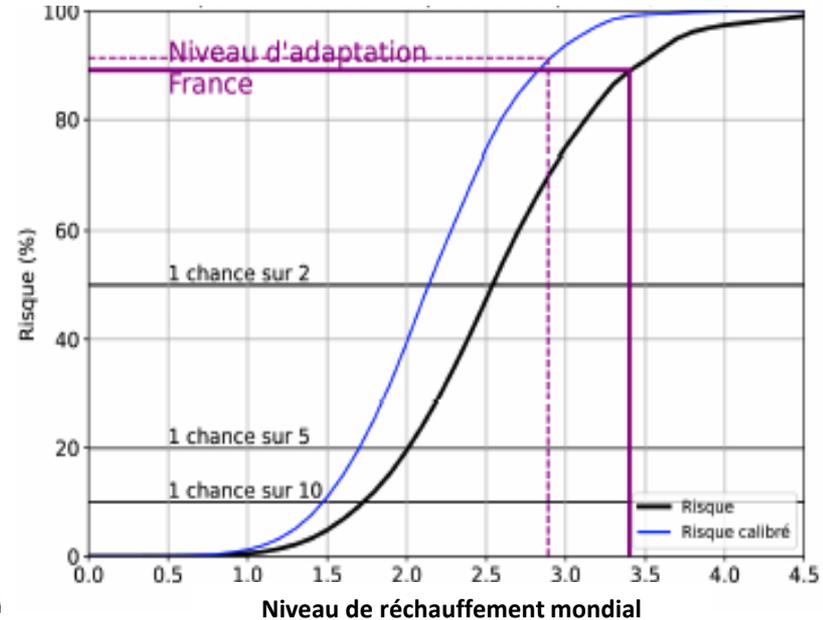


Ecart : ~ +1 °C

Un écart d'environ 1 degré entre le réchauffement en été et le réchauffement en hiver (*)

* Médiane TRACC-2023

Risque de vivre une année plus chaude que 2022 (+2.9°C)



La France se prépare avec sa TRACC: Trajectoire de Réchauffement de Référence pour l'Adaptation au Changement Climatique (TRACC)

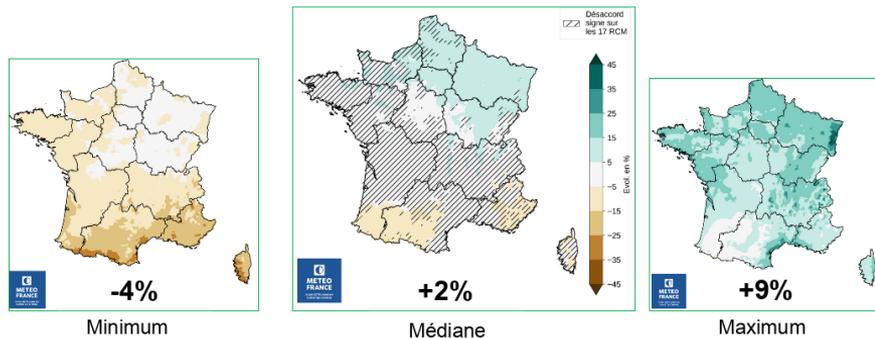
**Incertitudes sur la pluviométrie:
en matière de précipitation annuelle,
un signal faible et incertain**

- Augmentation de la **pluviométrie en hiver**
- Incertitudes sur la **pluviométrie en été**, mais diminution probable
- Augmentation de la **variabilité interannuelle des pluies**

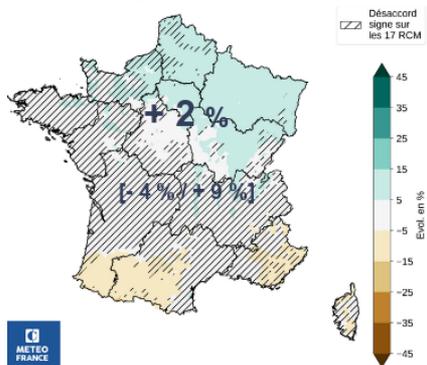
Un signal plus robuste en matière de précipitation saisonnière

En matière de précipitation annuelle, un signal faible et incertain

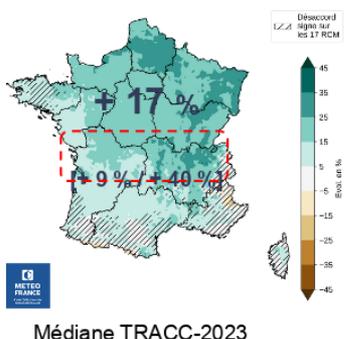
Fr-Hex +4°C vs 1976-2005



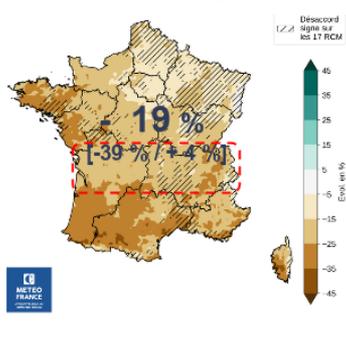
Précipitations annuelles
TRACC2100 vs 1976-2005



Précipitations hiver
TRACC2100 vs 1976-2005



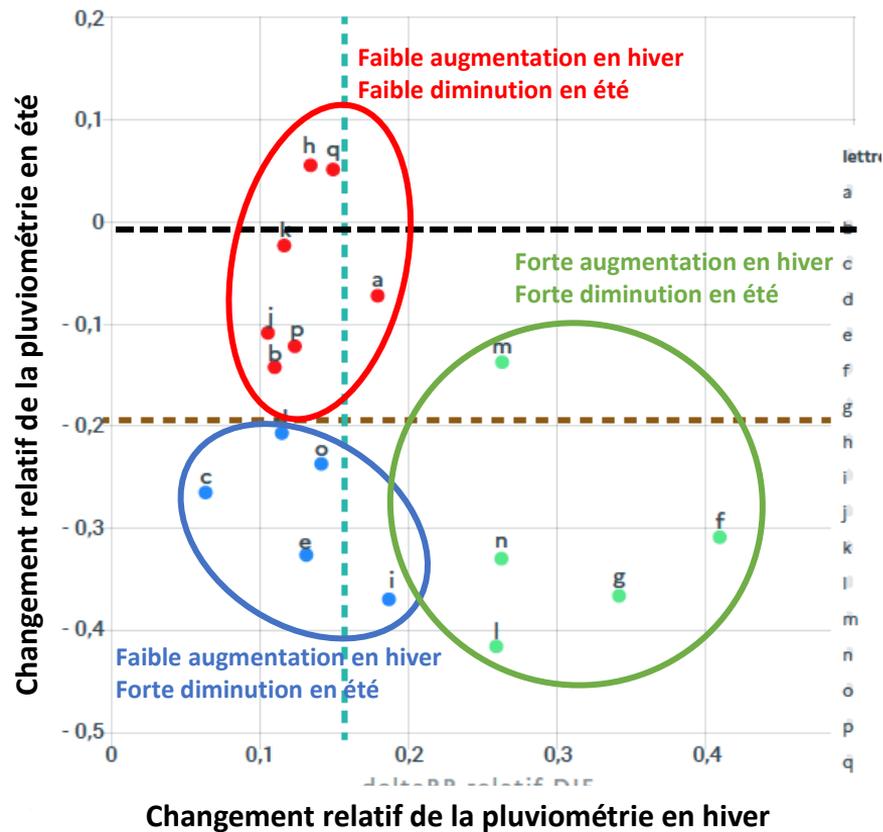
Précipitations été
TRACC2100 vs 1976-2005



Médiane TRACC-2023

La France se prépare avec sa TRACC: Trajectoire de Réchauffement de Référence pour l'Adaptation au Changement Climatique (TRACC)

Pour travailler
sélection de 3 narratifs (story-line)
basés sur les changements saisonniers
de précipitation



Adaptation au changement climatique

Webinaire le 21 mars de 14h à 16h



Adaptation au changement climatique

Mission Adaptation

Laure ALLIBERT – Référente ACC - Cerema IdF

Claire PEYET-FEBRER - Responsable de la Cible Collectivités Territoriales & de l'ACC – Ademe IdF



Mission Adaptation

Une coopération des opérateurs pour l'adaptation au
changement climatique des territoires

Webinaire TEDDIF
21/03/2025

Éléments de langage sur le fonctionnement et l'organisation régionale



□ Les objectifs principaux de la Mission Adaptation :

- **Améliorer la lisibilité** entre les offres des opérateurs publics :
 - Un accompagnement dans la durée, dans une logique de parcours, pour initier ou accélérer les dynamiques territoriales d'adaptation au changement climatique
 - Une forte coopération locale entre partenaires
- **Simplifier les démarches de la collectivité** : la Mission Adaptation oriente vers le bon service, opérateur, dispositif en fonction de son besoin, pour l'aider à initier, déployer ou amplifier une démarche (pouvant aller de la stratégie au projet opérationnel)

□ Une traduction opérationnelle :

- Un accueil qui oriente les collectivités vers l'offre la plus adaptée (donc vers l'opérateur le plus adapté)
 - => Démarche progressive en fonction des demandes mais aussi de la maturité des collectivités
- La Mission Adaptation ne se substitue pas aux opérateurs

Fonctionnement et organisation régionale



Accueil – ADEME / Cerema
1^{er} conseil via la plateforme

*Binôme technique mis en place
dans chaque région*

Brique 1 : compréhension initiale
des besoins et des capacités

Orientation avec les opérateurs / vers les

Ressources / méthodes

Appuis en ingénierie

Brique 2 : montée en
compétence

Brique 3 : élaboration d'une
stratégie d'adaptation

Brique 4 :
approfondissements
thématiques

Brique 5 : Appui en
ingénierie de projet

Information des services déconcentrés
DRIAT / DDT-UD / Préfet

Suivi des demandes / réactions

Orientation vers Aides territoires

Plusieurs options d'information et de demande de compléments :

- Envoi systématique de toutes les demandes
- Envoi ciblée des demandes
- Relevé mensuel

Calendrier



Une mise en place progressive

Phase de lancement de la mission (fin 2024)

- ✓ Définition des outils de suivi et des process + premières réponses apportées aux collectivités
- ✓ Point d'attention : 100 collectivités engagées identifiées (aide au calibrage et à la mise en place de la Mission Adaptation)

Phase de déploiement de la mission (2025)

- ✓ Consolidation des différents services proposés
- ✓ Point d'attention : ouverture plus large mais à moyens constants. Être vigilants sur nos capacités de traitement sur le long terme

Définition de la gouvernance de la Mission Adaptation

Communication autour de l'offre de la Mission Adaptation

Approche co-construction avec les référents techniques !

La Mission Adaptation vous guide dans votre stratégie d'adaptation au changement climatique

Collectivités, nous vous accompagnons dans vos projets d'adaptation.

[Nous poser une question](#)

Comment fonctionne la mission ?



1

Vous posez vos questions à votre interlocuteur régional, grâce à un formulaire court.



2

L'équipe Mission Adaptation formule des recommandations sur les actions à conduire et/ou les acteurs à contacter.



3

Vous pouvez ensuite suivre votre dossier dans votre espace personnel et échanger avec l'équipe.



4

Nous construisons ensemble un projet pertinent, en vous orientant vers les dispositifs des opérateurs.



Les référentes de la mission adaptation en Ile-de-France

Claire PEYET FEBRER

Responsable de la Cible Collectivités
Territoriales et de l'Adaptation au changement
climatique
Direction Régionale Ile-de-France



Laure ALLIBERT

Référente adaptation au changement
climatique en Ile-de-France
Direction territoriale Ile-de-France du
Cerema

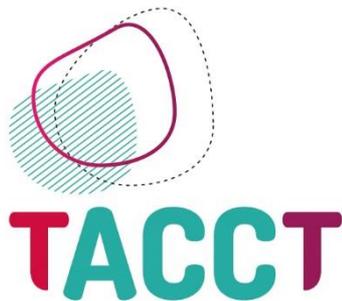


Adaptation au changement climatique

AMI TACCT

Claire PEYET-FEBRER - Responsable de la Cible Collectivités Territoriales & de l'ACC– Ademe IdF





Trajectoires d'Adaptation
au Changement
Climatique des Territoires

L'AMI TACCT en Ile-de-France

Webinaire TEDDIF

21 mars 2025



Trajectoires
d'Adaptation au
Changement Climatique
des Territoires

Facili-TACCT

Accompagner les collectivités
pour une meilleure appropriation
de leur diagnostic de
vulnérabilité



...

**Formation ADEME
TRANSI13** / S'engager dans
une politique territoriale
d'adaptation au changement
climatique (élus)

CLIMAT40 / Adapter son
territoire au changement
climatique - Passer à l'action :
connaître les outils et méthodes
pour l'adaptation. (e-learning)

...

Rencontre Thématique
7 et 8 avril sur le rafraîchissement
urbain. Il reste des places



Dès lundi prochain, venez
assister à un cycle événementiel
de 15 jours : "La 15aine du
réseau"

Un événement dédié aux élus
franciliens qui se déroulera
partout en Île-de-France autour
de nombreuses thématiques en
lien avec la transition
écologique.

Mardi 25 mars de 10h15 à 12h - Villennes-sur- Seine (78)	Visite d'une cour d'école oasis réalisée par Urban Water
--	--

Appel à Manifestation d'intérêt TACCT

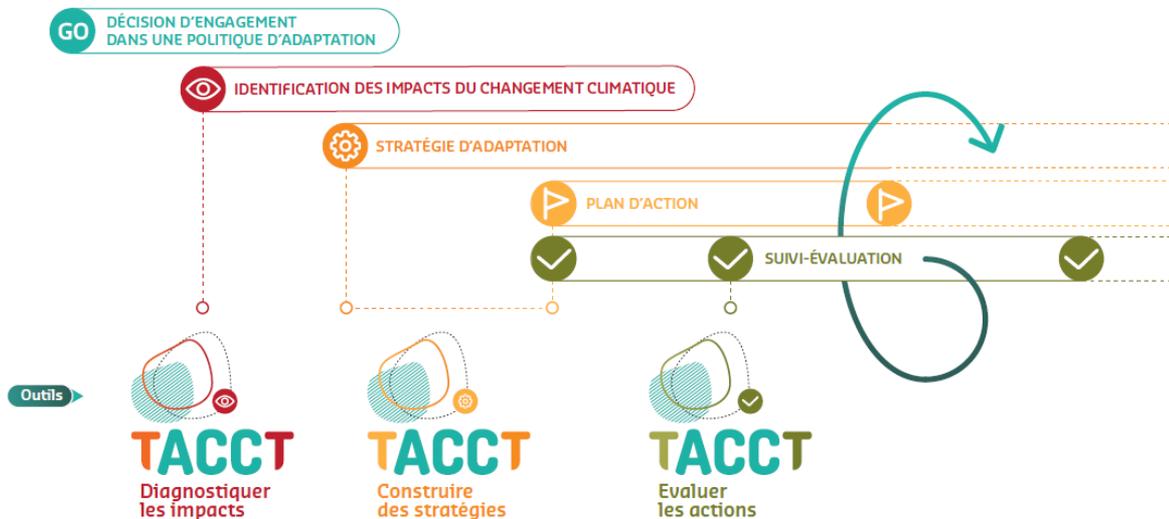
Objectif de l'AMI TACCT

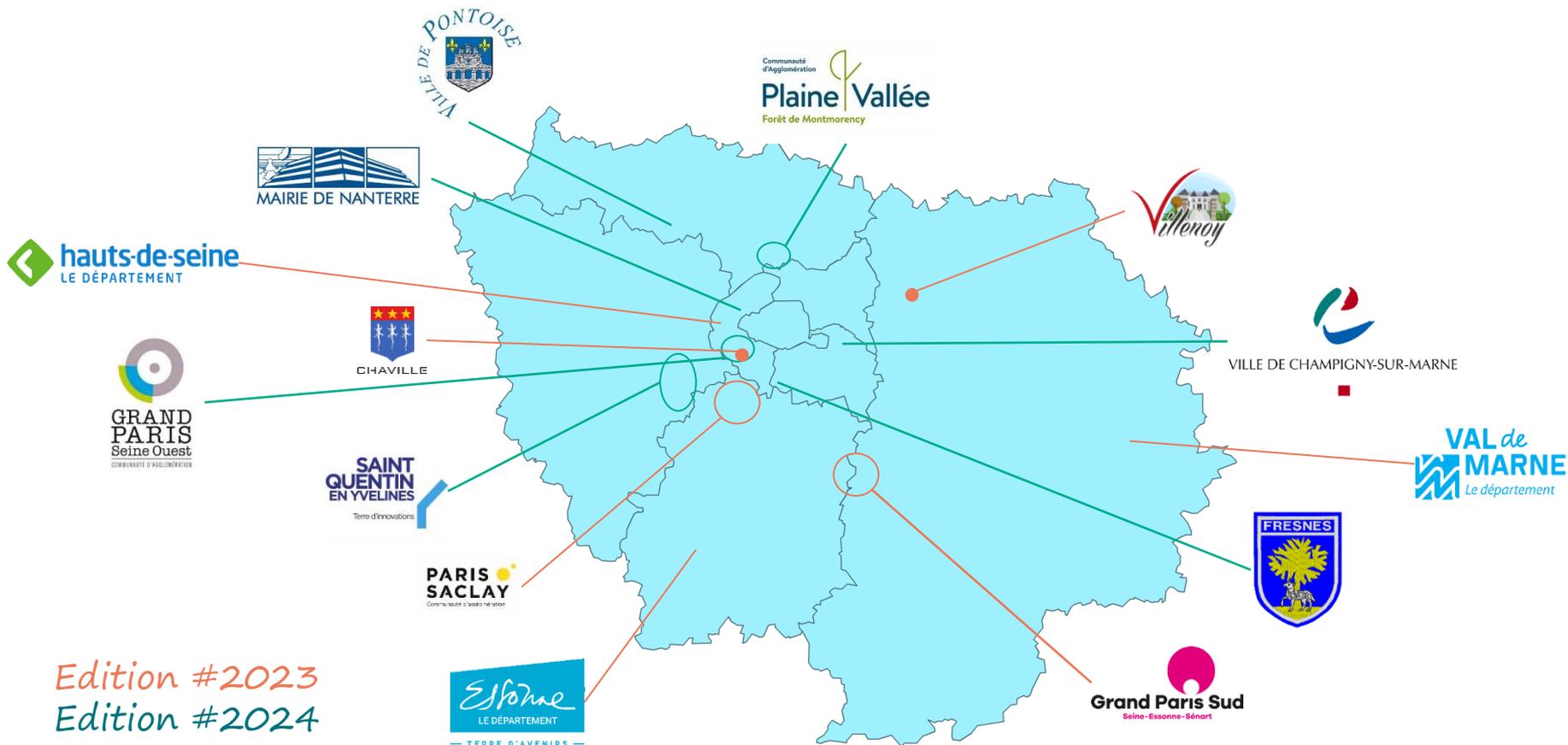
Accompagner les collectivités territoriales franciliennes souhaitant mettre en place une stratégie d'adaptation au changement climatique sur leur territoire.

Accélérer la mise en œuvre
d'actions concrètes

Rapidité
Efficacité
Durabilité

La méthodologie nationale TACCT au cœur de l'AMI francilien





Edition #2023
Edition #2024



Les 2 composantes de l'accompagnement des lauréats

Accompagnement collectif

Accompagnement individuel

Rencontre annuelle	Formation TACCT	Veille + Point visio selon besoin	3 Ateliers collectifs techniques	Rencontres thématiques collectives	1/2 journée Climat Story	Mise à disposition de cartographies	Points individuels	Coaching TACCT 6 étapes
Présentiel	Présentiel (début 2024)	Actierra AUXILIA	Atelier focus sur une thématique	SaFN, ICU	En option	L'INSTITUT PARIS RÉGION AREC AGENCE RÉGIONALE ÉNERGIE-CLIMAT L'INSTITUT PARIS RÉGION DEUR	Selon besoins	Étape #1 à #6
Actierra AUXILIA	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ADEME	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ADEME	Actierra AUXILIA	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ADEME L'INSTITUT PARIS RÉGION AREC AGENCE RÉGIONALE ÉNERGIE-CLIMAT L'INSTITUT PARIS RÉGION ARB AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ L'INSTITUT PARIS RÉGION DEUR	L'INSTITUT PARIS RÉGION ARB AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ADEME	Actierra AUXILIA	Actierra AUXILIA

Partenaires



Adaptation au changement climatique

PRACC, aides régionales et Observatoire Régional de l'ACC

Daniel RICHARD – Responsable de projets Climat - Région IdF

Sandra GARRIGOU - Chargée de projets plans climat et adaptation -AREC



Région
île de France



AREC
AGENCE RÉGIONALE
ÉNERGIE-CLIMAT

Adaptation au changement climatique

**Outils et dispositifs
d'accompagnement des
acteurs régionaux**



21 mars 2025



#1

Cadre régional de l'adaptation

Les stratégies régionales en matière d'adaptation

Diagnostic des vulnérabilités de l'Île-de-France

Schéma directeur de la région
SDRIF-E

Orientations réglementaires (*risques naturels, chaleur, ressource en eau, perméabilité des sols*)

Documents d'urbanisme (SCoT, PLU, PLUi)

Schéma régional climat air énergie
(SRCAE)

TRACC +4°C
Actions recommandées

PCAET, actions opérationnelles

Plan régional adaptation
(PRACC)

Financements
Etudes
Accompagnement technique

Observatoire de l'adaptation

+ Plan des mobilités d'Île-de-France, Plan régional santé environnement 4

Gouvernance - Montée en compétences - Aménagement – chaleur, inondations et sécheresses – Santé – Eau – Transports - Entreprises – Agriculture – Forêts - Biodiversité et milieux naturels



#2

Financements pour les projets d'adaptation

21/03/2025

Dépôt d'un dossier – détails pratiques

- **Règlements d'intervention** : conditions d'éligibilité, types de projet et liste des pièces techniques et administratives
- **Cahier des charges** : attendus, préconisations techniques et ressources bibliographiques
- **Avant le dépôt** (facultatif): envoi par mail des éléments techniques pour obtenir un accompagnement
- **Dépôt en continu** sur mesdemarches.iledefrance.fr (avant tout démarrage des études/travaux)
MAIS 4 ou 5 commissions permanentes par an

Financements de la Région Île-de-France



Créer et améliorer des espaces verts

Valoriser des bonnes pratiques de gestion écologique

Trame verte, restaurer des continuités écologiques terrestres

Îlots de fraîcheur

Renaturer et désimperméabiliser (cours d'écoles, espaces publics, toitures végétalisées)

Plan Vert (IDF Nature)

Eau et milieux aquatiques

Renaturer des berges/milieux aquatiques, promotion de la ressource pluviale

Solutions vertes

Petits patrimoines naturels

Reconquête de la biodiversité

Préserver, restaurer, valoriser les espèces et les milieux naturels

Continuités écologiques

1000 mares

Créer et restaurer des mares

❖ Dispositif « Création d'îlots de fraîcheur sur le territoire francilien »

Objectif : adapter les villes aux changements climatiques en privilégiant les Solutions Fondées sur la Nature et en améliorant la qualité de vie des Franciliens, par des projets de :

- **Création d'îlots de fraîcheur** : désimperméabilisation, végétalisation, gestion alternative des eaux pluviales et mise de place de revêtements perméables et durables (**cours d'école, parvis communaux, places publiques, etc.**)
- **Création de toitures végétalisées intensives et semi-intensives sur bâti existant** (hauteur de substrat supérieure à 15 cm)

Bénéficiaires : Collectivités, Associations, Etablissements publics, Bailleurs sociaux publics/privés, Syndicats professionnels, Etablissements d'enseignement et organismes de recherche, TPE et PME

Modalités de soutien financier (investissement) :

	Création d'îlots de fraîcheur	Création de toitures végétalisées
Taux d'intervention	50% max des dépenses éligibles 60% pour zone à effet d'îlot de chaleur moyen à très fort	50% max des dépenses éligibles
Plafond de subvention	250 000 € pour les projets opérationnels 30 000 € pour les projets d'études pré-opérationnelles	



Déploiement

- À savoir : des financements de l'AESN peuvent compléter
- biodiversite@iledefrance.fr
- [Page web](#)

Îlots de fraîcheur : exemple de projet soutenu



- Projet : Création d'une cour oasis au collège Joliot Curie de Stains (93)
- Porteur de projet : Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
- Subvention : 128 628 € pour un budget global de 331 502 €
- Aménagements : désimperméabilisation de 1 290 m² (soit 60 %), plantation de 53 arbres et de 157 ml d'arbustes, mise en place d'un récupérateur d'eau pluviale de 5m³ et de revêtements perméables (copeaux de bois, pavés végétalisés)

❖ Stratégie régionale en faveur de l'eau et des milieux aquatiques et humides

Objectif : améliorer le fonctionnement écologique des milieux aquatiques et humides et réduire les pollutions et les risques grâce à des projets de :

- ➔ Renaturation des berges et milieux aquatiques
- ➔ Maîtrise des ruissellements par désimperméabilisation des sols, modelé de terrains et végétalisation associée, usage mixte d'espaces
- ➔ Promotion de la ressource pluviale (récupération pour arrosage des espaces verts)
- ➔ Animation de démarches territoriales avec les Contrats Trame Verte et Bleue (CTVB)



Bénéficiaires : Collectivités, Associations, Etablissements publics, Bailleurs sociaux publics/privés, Syndicats professionnels, Etablissements d'enseignement et organismes de recherche

Modalités de soutien financier :

	Investissement	Fonctionnement
Taux d'intervention	50% max des dépenses éligibles	50% max des dépenses éligibles pour l'animation territoriale
Plafond de subvention	- Cas général : 400 000€ - 100 000€ pour les projets d'usage de la ressource pluviale	40 000€



Déploiement

- Dépôt continu sur la plateforme en ligne régionale (mesdemarches.iledefrance.fr)
- Eau-tramevertetbleue@iledefrance.fr
- CTVB prioritaires
- À savoir : des financements de l'AESN peuvent compléter
- [Page web](#)

Stratégie eau : exemple de projet soutenu



© Ville de Suresnes

- Projet : Végétalisation du cimetière Voltaire
 - Porteur de projet : Suresnes (92)
 - Subvention Région : 35 892 €
 - Cofinancement : AESN et MGP
 - Aménagements : dépose des allées bétonnées et enherbement avec tapis de sedum (920 m²), secteurs de prairies fleuries (847 m²), plantations de 11 arbres et test d'evergreen.
- ➔ Un projet ambitieux en matière de gestion des EP : 40m³ de ruissellement évité par an, gestion à ciel ouvert sur 3 651 m².

❖ Dispositif « Pour la reconquête de la biodiversité en Ile-de-France »

Objectif : soutenir tous les projets contribuant à préserver, restaurer et valoriser la biodiversité sauvage, notamment :

- les actions concrètes en faveur de la préservation des écosystèmes et des espèces : restauration de **continuités écologiques**, déclinaison **trame verte/noire/blanche/brune**, préservation des milieux naturels et espèces, plantation et végétalisation;
- la création de mares, l'implantation de haies, la création d'habitats favorables à la biodiversité, la restauration de zones humides;
- l'acquisition des connaissances, études et inventaires (atlas de la biodiversité);
- la sensibilisation, l'animation, la formation aux enjeux de biodiversité.



Bénéficiaires : Collectivités, Associations, Etablissements publics, Bailleurs sociaux publics/privés, Syndicats professionnels, Etablissements d'enseignement et organismes de recherche

Modalités de soutien financier :

	Investissement	Fonctionnement
Taux d'intervention	70% max des dépenses éligibles	50% max des dépenses éligibles
Plafond de subvention	200 000€ pour tous les projets 500 000€ pour les projets de restauration des continuités écologiques du SRCE	20 000€

Déploiement

- Dépôt continu sur la plateforme régionale
- Accompagnement technique par les services régionaux et l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)
- biodiversite@iledefrance.fr
- [Page web](#)

❖ AMI « Restauration de continuités écologiques terrestres »

Objectifs :

- Identification des sites à enjeux pour la trame verte et mobilisation des acteurs du territoire
- Accompagnement technique pour le montage des projets de restauration des continuités écologiques terrestres
- Accompagnement financier pour mise en œuvre des travaux

Accompagnement technique par le consortium de partenaires : Région Île-de-France, Institut Paris Région (ARB et Département Environnement urbain et rural), DRIEAT, direction territoriale Île-de-France de l'OFB, AEV/IDF-Nature

Bénéficiaires : Collectivités, Associations, Etablissements publics, Bailleurs sociaux publics/privés, Syndicats professionnels, Etablissements d'enseignement et organismes de recherche

Modalités de soutien financier (investissement) :

Taux d'intervention	70% max des dépenses éligibles
Plafond de subvention	500 000€



Déploiement

- Dépôt continu sur la plateforme régionale
- biodiversite@iledefrance.fr
- [Page web](#)

❖ Dispositif « 1000 mares en Île-de-France »

Objectifs: Ce dispositif vise à accompagner les **projets de création et restauration de petites zones humides sur tout le territoire Francilien**. Il poursuit l'objectif de préserver la biodiversité, de restaurer les zones humides ainsi que la trame verte et bleue. Type de projet :

- Actions de **création de mares**
- Actions de **restauration de mares**
- Études pré-opérationnelles associées aux travaux de création et restauration

Bénéficiaires : Collectivités territoriales et leurs groupements ; Associations.

L'éligibilité technique des projets est conditionnée au **respect des préconisations techniques de la Société Nationale de Protection de la Nature** sur la [création](#) et la [restauration](#).

Modalités de soutien financier (investissement) :

	Création de mare	Restauration de mare
Taux d'intervention	80% max des dépenses éligibles	
Plafond de subvention	5 000€ / mare	2 500€ / mare



Déploiement

- Dépôt sur mesdemarches.iledefrance.fr
- biodiversite@iledefrance.fr
- [Page web](#)

❖ Dispositif « 500 petits patrimoines naturels en Île-de-France »

Objectifs: Identifier/valoriser le petit patrimoine naturel francilien et préserver/renforcer la biodiversité "ordinaire" en proposant une labellisation régionale aux espaces suivants :

- Végétalisés en pleine terre, sur dalle ou toiture (épaisseur min. de substrat de 15 cm)
- De surface comprise entre 50 et 20 000 m²
- Non bénéficiaires d'une protection réglementaire en lien avec la biodiversité

Bénéficiaires : Tout propriétaire foncier public ou privé, ou locataire, sous réserve de la cosignature des engagements par le propriétaire.

Modalités de soutien (non financier) :

- Signature d'une charte de bonnes pratiques
- **Labellisation de l'espace et remise d'un « kit biodiversité »**
- Accompagnement des lauréats pour la réalisation de leurs projets

Déploiement

- 1 session par an
- Dépôt sur mesdemarches.iledefrance.fr
- Cérémonie des lauréats avec remise des kits en fin d'année
- biodiversite@iledefrance.fr
- [Page web](#)



❖ Dispositif Plan vert « La nature partout et pour tous »

Objectif : réduire la carence* en espaces verts ouverts au public en Île-de-France grâce au soutien financier de projets de :

- ➔ Création (ou extension) et ouverture au public d'espaces verts et de nature ;
- ➔ Amélioration de la qualité et de l'accessibilité d'espaces verts et de nature existants et ouverts au public (requalification).

Bénéficiaires : Collectivités et groupements, associations, SPL (sociétés publiques locales), bailleurs sociaux, hôpitaux.

Déploiement

- Pilotage et accompagnement technique des maîtres d'ouvrage par Ile-de-France Nature (anciennement AEV)
- Contact : planvert@iledefrance-nature.fr
- Infos et boîte à outils : [page web](#)



Modalités de soutien financier (investissement) :

Niveau de carence en espaces verts	Commune très carencée		Commune Carencée		Commune non carencée	
	taux d'aide maximum	Plafond d'aide	taux d'aide maximum	Plafond d'aide	taux d'aide maximum	Plafond d'aide
Acquisitions foncières	50%		0%		0%	
Études et travaux d'aménagement (création)	60%	1 000 000 €	50%	500 000 €	40%	500 000 €
Études et travaux d'aménagement (requalification)	60%	250 000 €	50%	250 000 €	40%	250 000 €

Plan Vert : exemple de projet soutenu



© Ville d'Epinay-sur-Seine

- Projet : parc d'Epinay-sur-Seine (93)
- Porteur de projet : Plaine Commune
- Subvention : 315 675 € - sur 1 374 996 €
- Cofinancement : MGP (FIM)
- Aménagements : création d'1,5 ha d'espaces verts sur friche communale divisés en plusieurs zones avec différents niveaux d'accessibilité dont des espaces fermés dédiés au développement de la faune et de la flore

Financements de la Région Île-de-France



Installer des bornes-fontaines

Fontaines

Budget
participatif
écologique

Solutions
bleues et
grises

Récupération
des eaux
pluviales

Sur bâtiment public pour
arrosage d'espaces verts

Projets
environnementaux
locaux

Rénovation
de
bâtiments
publics

Isolation, ventilation,
menuiseries...

❖ Dispositif « Installation de bornes-fontaines dans l'espace public »

Objectifs: Assurer la satiété hydrique des Franciliens en période de canicule et/ou vague de chaleur (action 1,1 du PRACC)

- Equipements éligibles : Bornes-fontaines, fontaines murales, fontaines à brumisation, fontaines avec système connecté pour l'arrêt à distance de l'alimentation en eau ou de la brumisation
- Dépenses éligibles : achat et installation, raccordement de la fontaine aux réseaux d'eau et d'évacuation des eaux usées, travaux de terrassement
- Sont à privilégier les projets prévoyant l'installation de plusieurs bornes-fontaines

Bénéficiaires : Les collectivités territoriales et leurs groupements exclusivement

Modalités de soutien financier (investissement) :

Taux d'intervention	50% max des dépenses éligibles
Plafond de subvention (par borne-fontaine)	8 000€



Déploiement

- Dépôt permanent sur mesdemarches.iledefrance.fr
- biodiversite@iledefrance.fr
- [Page web](#)

Installation de fontaines : exemple de projet soutenu

- Projet : Installation de bornes-fontaines sur les rives du canal de l'Ourcq
- Porteur de projet : Commune d'Aulnay-sous-Bois (93)
- Subvention : 16 000 € pour un budget global de 37 790 €
- Aménagements : Mettre à disposition du public des bornes-fontaines permettant l'hydratation et le remplissage de gourdes. Mât brumisateurs rafraichissant. Ombrière pour créer un espace ombragé.

❖ Dispositif « Rénovation énergétique des bâtiments publics »

Objectifs : soutenir les opérations de rénovation énergétique du patrimoine bâti public

- **Etudes** : Accompagnement de plans stratégiques patrimoniaux portant sur le diagnostic d'un ensemble de bâtiments du patrimoine de la collectivité, afin d'établir un plan pluriannuel d'investissement.
- **Travaux** : Rénovation des bâtiments tertiaires publics apportant un gain énergétique minimal de 30% attesté par une étude thermique précisant les consommations énergétiques (en énergie primaire et finale) et les émissions de gaz à effet de serre, avant et après travaux.

Bénéficiaires : Collectivités franciliennes de moins de 20 000 habitants.

Modalités de soutien financier (Investissement) :

	Etudes	Travaux
Taux d'intervention	70% max des dépenses éligibles	50% max des dépenses éligibles
Plafond de subvention	50 000 €	450 000 € par projet

Déploiement

- aap-batiments-durables@iledefrance.fr
- [Page web](#)

Rénovation énergétique de bâtiments publics

Exemples de projets soutenus



- Projet : Groupe scolaire Jacques-Prévert à Mours (95)
- Porteur de projet : Commune de Mours (95)
- Subvention Région : 300 000 €
- Aménagement : Installation de structures à ossature bois, isolation complète du bâtiment, rénovation des menuiseries et installations de système de ventilation performants. Recours à la géothermie et au photovoltaïque.

❖ Promotion de la ressource pluviale : récupération pour arrosage des espaces verts

Objectif : promouvoir l'utilisation d'eau de pluie pour l'arrosage des espaces verts et jardins

Dépenses éligibles :

- Travaux d'aménagements permettant la récupération d'eau de pluie sur bâtiments publics aux fins d'arrosage d'espaces verts ou jardins
- Travaux associés aux fins d'arrosage d'espaces verts ou jardins à partir de l'eau de pluie récupérée
- Sont notamment exclus les équipements de relevage et réservoirs associés ; seuls sont éligibles les dispositifs gravitaires

Critères d'éligibilité :

- Conformité avec la réglementation sur les espaces publics sans produits phytosanitaires
- Préciser les m² et le type de surface collectée (toitures,...) ; donner le volume attendu d'économie annuelle de consommation d'eau potable et/ou d'eau pluviale soustraites aux égouts

Bénéficiaires : Collectivités, associations, établissements publics et tout acteur assurant la maîtrise d'ouvrage déléguée des précédents.

Modalités du soutien financier (investissement) :

Taux d'intervention	50% max des dépenses éligibles
Plafond de subvention	100 000 € pour les projets d'usage de la ressource pluviale

Déploiement

- Eau-tramevertetbleue@iledefrance.fr
- À savoir : des financements de l'AESN peuvent compléter
- [Page Web](#)

Récupération d'eau pluviale pour arrosage des espaces verts : exemple de projet soutenu

- Projet : Récupération d'eau de pluie pour arrosage des espaces verts à Montgé-en-Goëlle (2023)
- Porteur de projet : Commune de Montgé-en-Goëlle (77)
- Subvention : 1 758 € pour un budget global de 3 516 €
- Aménagements : Jardin public planté d'une cinquantaine de pommiers d'essences locales. Bâtiment scolaire à proximité avec 250 m² de toiture. Recueil de 160 m³ par an au moyen 3 cuves de 2 m³ chacune qui lui sont adossées en pied de mur sur une semelle béton. Avec la limitation de l'arrosage engendrée, économie de 48 m³ d'eau potable par an.

❖ Budget participatif écologique

Objectif : offrir aux Franciliens la possibilité d'être acteurs en proposant des projets d'investissement et de faire part de leurs préférences quant aux projets qu'ils souhaitent voir se concrétiser, dans le cadre de 6 domaines majeurs de l'environnement du quotidien :

- Les espaces verts et la biodiversité
- Les vélos et les mobilités propres du quotidien
- L'alimentation
- La propreté, la prévention et la gestion des déchets et l'économie circulaire
- Les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique
- La santé environnementale

Bénéficiaires : Toutes les personnalités morales sises en Île-de-France hormis les entreprises (associations, collectivités, etc.) sont éligibles

Modalités de soutien financier :

	Investissement
Plafond de subvention	Entre 1000 et 10 000 €, pouvant aller jusqu'à 100% des dépenses selon des barèmes de subvention préétablis et dans le respect des plafonds légaux européens et nationaux



© Région Île-de-France

Déploiement

- Session 7 clôturée
- Etapes : Dépôt des projets / Commission d'admissibilité / Vote des Franciliens / Attribution de la subvention aux lauréats
- budgetparticipatif@iledefrance.fr
- [Page web](#)
- [Cartographie des lauréats](#)

Budget participatif écologique : exemples de projets soutenus



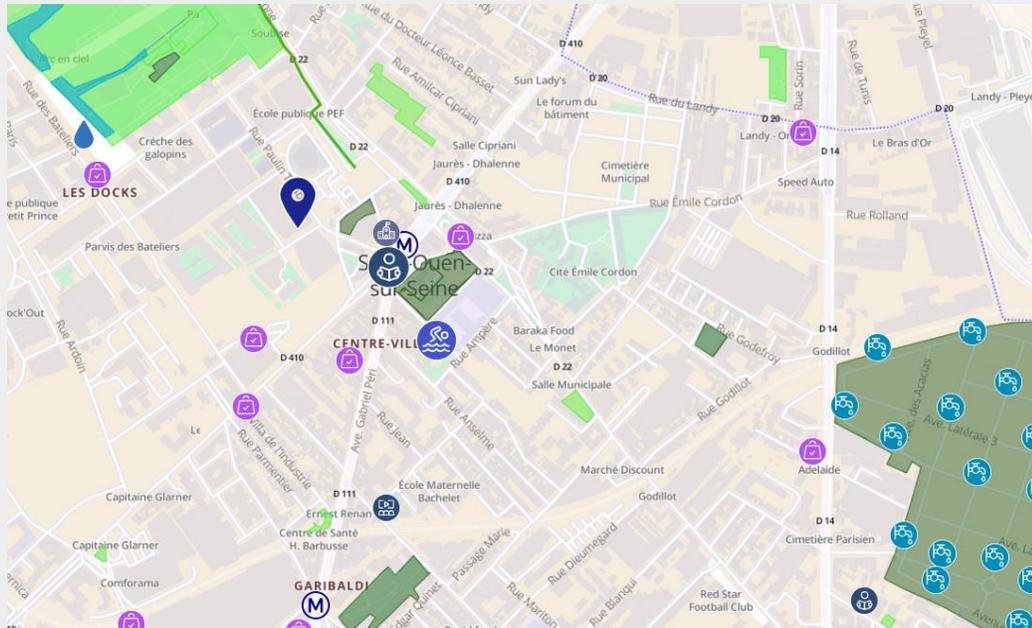
- Projet : Pose de films anti-chaleur dans les écoles
- Porteur de projet : Nemours (77)
- Subvention Région : 4 000 €

- Projet : Installation d'une pergola et de végétaux grimpants dans le cimetière
- Porteur de projet : Andrésy (95)
- Subvention Région : 10 000 €

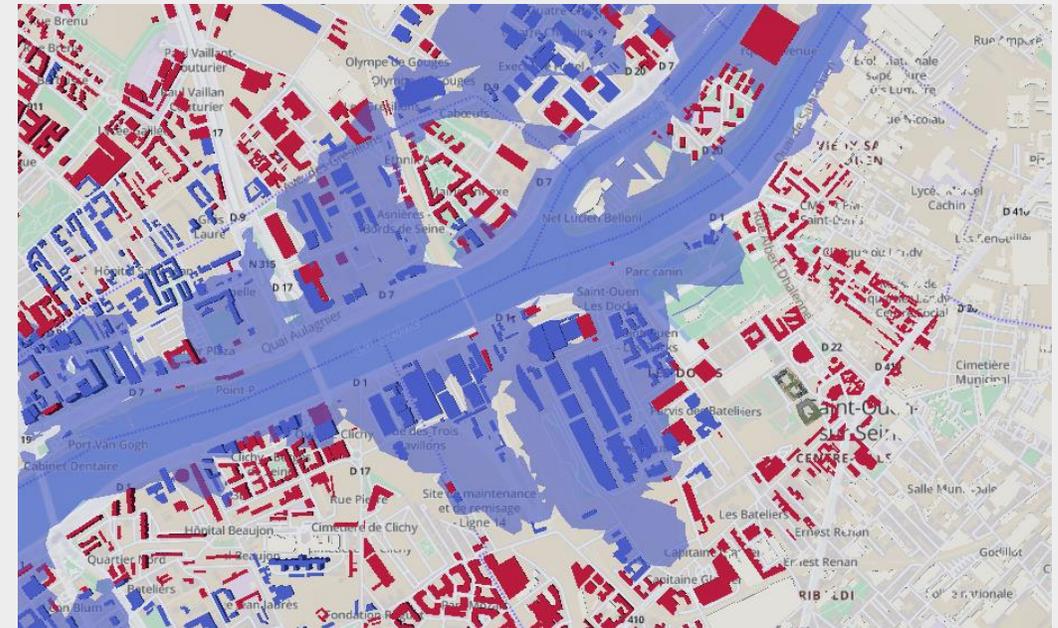


© Région Île-de-France

Île-de-France de demain



Chaleur : les abris climatiques



Le phénomène d'inondation

Contacts et Ressources

Contacts :

- biodiversite@iledefrance.fr → Dispositifs Reconquête de la Biodiversité, Îlots de fraîcheur, AMI continuités écologiques, Petits patrimoines naturels et Installation de bornes-fontaines
- eau-tramevertetbleue@iledefrance.fr → Dispositif Eau, milieux aquatiques et humides
- planvert@iledefrance-nature.fr → Dispositif plan Vert
- biodiversite@iledefrance.fr → Installation de fontaines dans l'espace public
- eau-tramevertetbleue@iledefrance.fr → Récupération d'eau pluviale pour arrosage d'espaces verts
- budgetparticipatif@iledefrance.fr → Budget Participatif Ecologique
- aap-batiments-durables@iledefrance.fr → Rénovation énergétique de bâtiments publics

→ **Dépôt des candidatures sur mesdemarches.iledefrance.fr**

Ressources :

- Plan Régional d'Adaptation au Changement Climatique PRACC : ([lien](#))
- SDRIF-E ([lien](#))

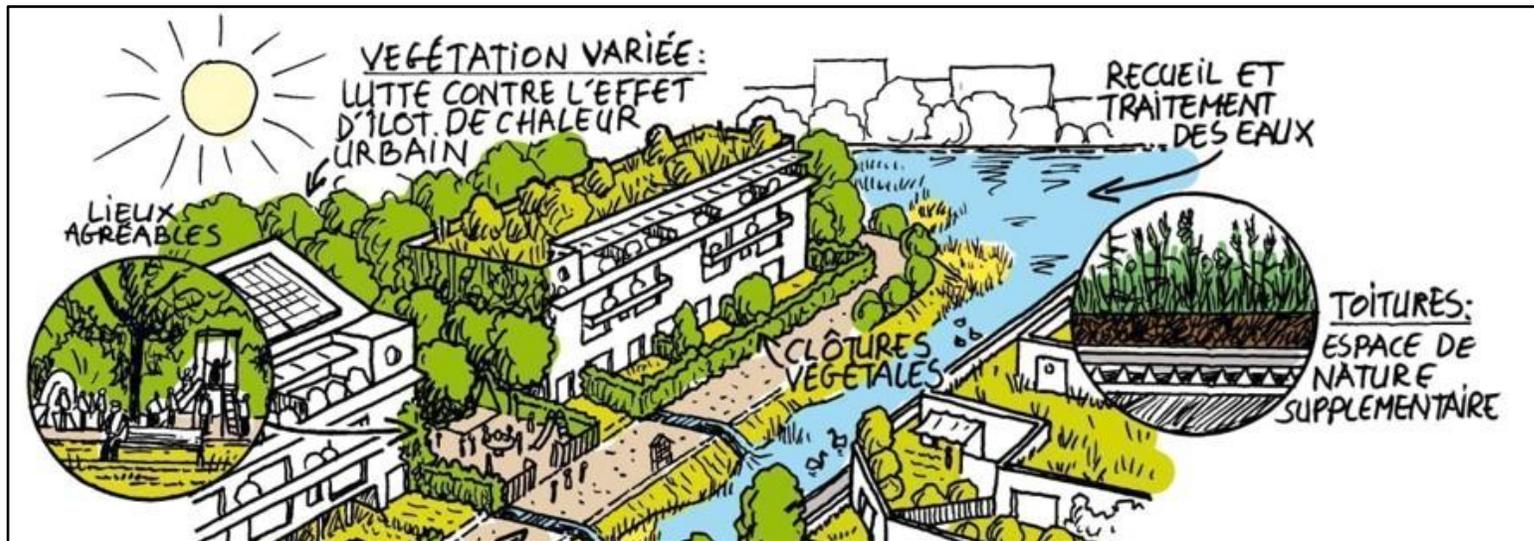
#3

Accompagnement des démarches d'adaptation

21/03/2025

WEBINAIRE TEDDIF – ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

21 mars 2025



Concept de l'adaptation

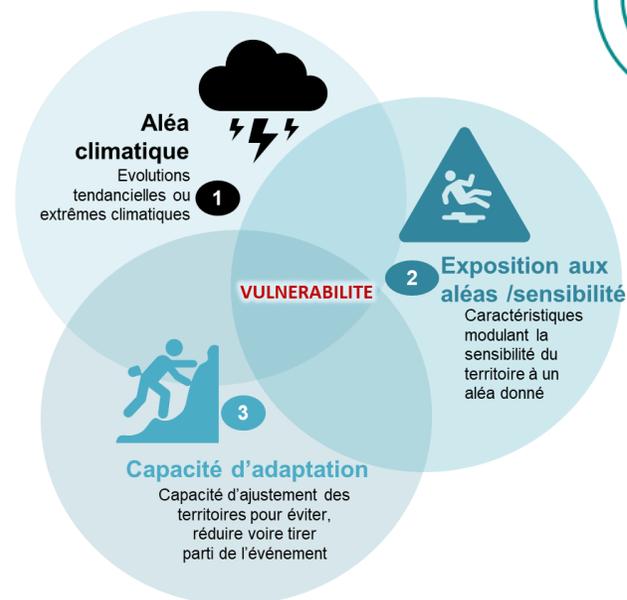
- « **L'adaptation** : démarche d'ajustement au **climat actuel ou attendu**, ainsi qu'à ses conséquences. Pour les systèmes humains, il s'agit d'atténuer les effets préjudiciables et d'exploiter les effets bénéfiques. Pour les systèmes naturels, l'intervention humaine peut faciliter l'adaptation au climat attendu ainsi qu'à ses conséquences. »

- **Comprendre les vulnérabilités de son territoire**

Le concept de vulnérabilité

Degré de fragilité d'un territoire (ou d'un système humain et/ou naturel) ou sa **propension à être affecté de manière négative par les changements climatiques** qui découle de l'analyse croisée :

- **De son exposition**
- **De sa sensibilité**
- **Des politiques publiques** pour pondérer ce niveau de fragilité



- **Associer les acteurs territoriaux** pour une vision partagée des enjeux, des trajectoires de réchauffement à considérer et des solutions à déployer



Observatoire de l'adaptation au changement climatique

- **Genèse du projet**

- Issu d'une action du **PRACC** : étude de préfiguration de l'observatoire francilien de l'adaptation au changement climatique menée
- Demain, confirmé dans le cadre de la révision du **SRCAE**

- **Objectifs**

- **Constituer un point d'entrée unique et faciliter l'accès aux ressources « incontournables »** produites par L'Institut, les partenaires et acteurs franciliens de l'adaptation au changement climatique
- Apporter de la lisibilité sur l'offre existante et disponible en Île-de-France en proposant une **cartographie des acteurs de l'adaptation** :
 - de la fourniture de la donnée à la production d'études,
 - de la sensibilisation / formation à l'accompagnement,...
- Œuvrer pour **une vision commune et partagée des enjeux d'adaptation** et des solutions associées sur le territoire francilien
- **Couvrir les différentes composantes de l'adaptation** : de l'aléa à la capacité à faire face
- Être en complémentarité avec le centre national de ressources, le CRACC, et travaux portés à l'échelle nationale

- **Mode opératoire**

- Recensement des ressources mobilisables (données, cartographies, études....)
- Premiers travaux exploratoires sur l'ergonomie et le système de recherches du portail hébergeant l'observatoire
- Organiser des travaux partenariaux avec les acteurs clés pour concrétiser la mise en place de l'observatoire et **son fonctionnement dans la durée** (gouvernance, partenaires, financement, utilisateurs...)

Observatoire de l'adaptation au changement climatique

> Exemple possible d'organisation du portail, ne valant pas validation



3 entrées de filtres

(barre de recherche)

Mise en récit

Aléas climatiques et effets associés

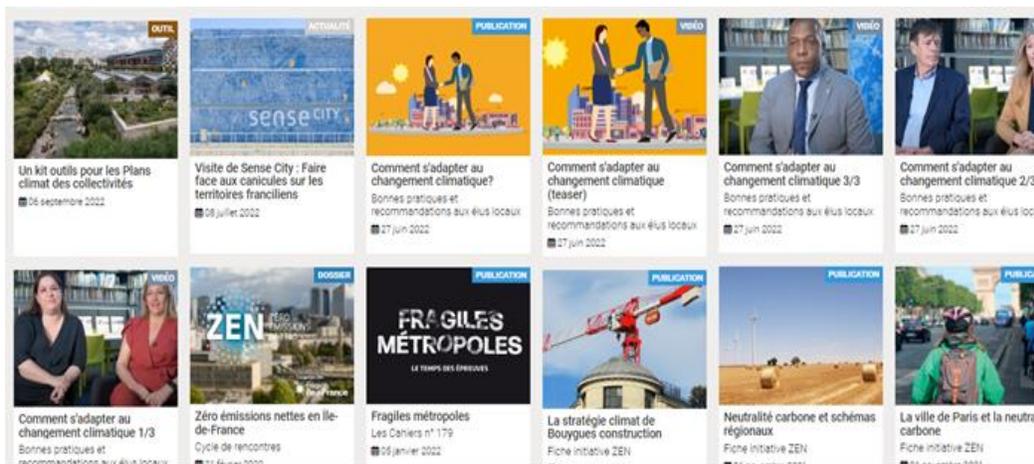
Domaines d'intervention

- Présentation
- Ressources & Données
- Des stratégies
- Des acteurs clés et réseaux en Île-de-France à mobiliser
- Des événements / formations...

Ressources incontournables



Bandeau indépendant du système de recherche



Résultats dans la matrice sous forme de vignettes

(Vignettes à titre d'illustration)

Observatoire de l'adaptation au changement climatique

> Organisation des moyens

- **L'adaptation, l'un des douze travaux stratégiques de L'Institut Paris Region et une « cellule » transversale mobilisée (Deur, ARB, AREC, ORS...)**
- **Un projet soutenu par l'Union européenne**
 - L'Île-de-France, l'une des 40 Régions et territoires sélectionnés par la communauté européenne d'innovation pour le climat **Climate KIC** pour mettre en œuvre le projet SPARE (Strengthening and Monitoring Pathway to Resilience in Île-de-France).
 - Financement issu du programme **Pathway2Resilience**, pour l'adaptation au changement climatique
 - **Financement de moyens humains sur 15 mois (2024 – 2026)**
 - 1 ETP hébergé à la Région Île-de-France
 - 1 ETP hébergé à L'Institut Paris Region pour travailler sur le **volet spécifique des données pour observer l'adaptation**

Adaptation au changement climatique

Webinaire le 21 mars de 14h à 16h



Adaptation au changement climatique

Témoignage de Saint-Quentin-en-Yvelines Plan Canopée

Fabienne DAVID – Chargée d'étude Plan canopée et nature en ville - CA SQY



SQ

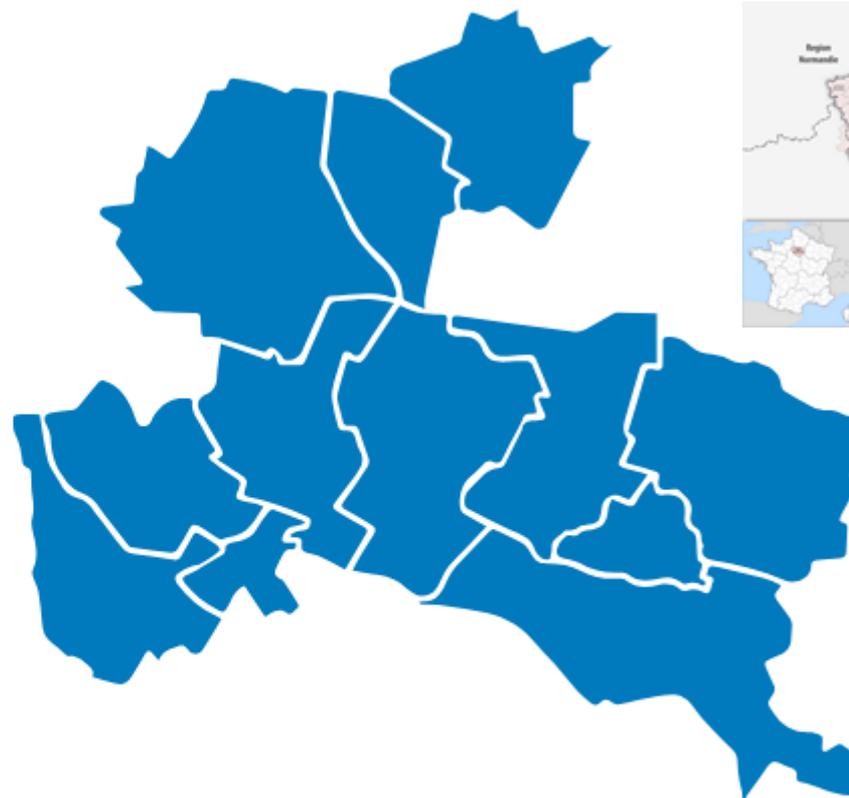
Terre d'innovations

PATRIMOINE

Environnement et paysage

Elaboration d'un Plan canopée

Les arbres au cœur de la stratégie de résilience du territoire



Coignières

Elancourt

Guyancourt

La Verrière

Les Clayes-Sous-Bois

Magny-Les-Hameaux

Maurepas

Montigny-Le-

Bretonneux

Plaisir

Trappes

Villepreux

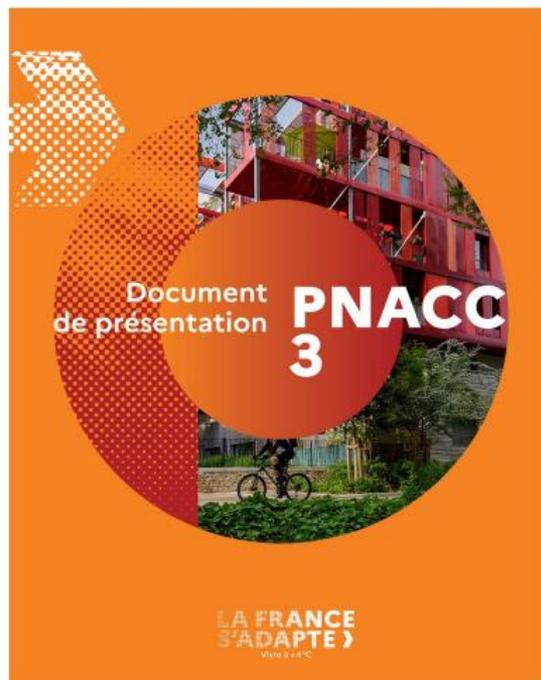
Voisins-Le-Bretonneux

SQY : 12 communes
120 km²
230 000 hab.

Villes & changements climatiques

Adapter les villes = rafraîchir les villes

Repenser la place de la **nature** et de **l'eau**



**LA FRANCE
S'ADAPTE**
Vivre à +4°C

2100

LA FRANCE À +4°C*

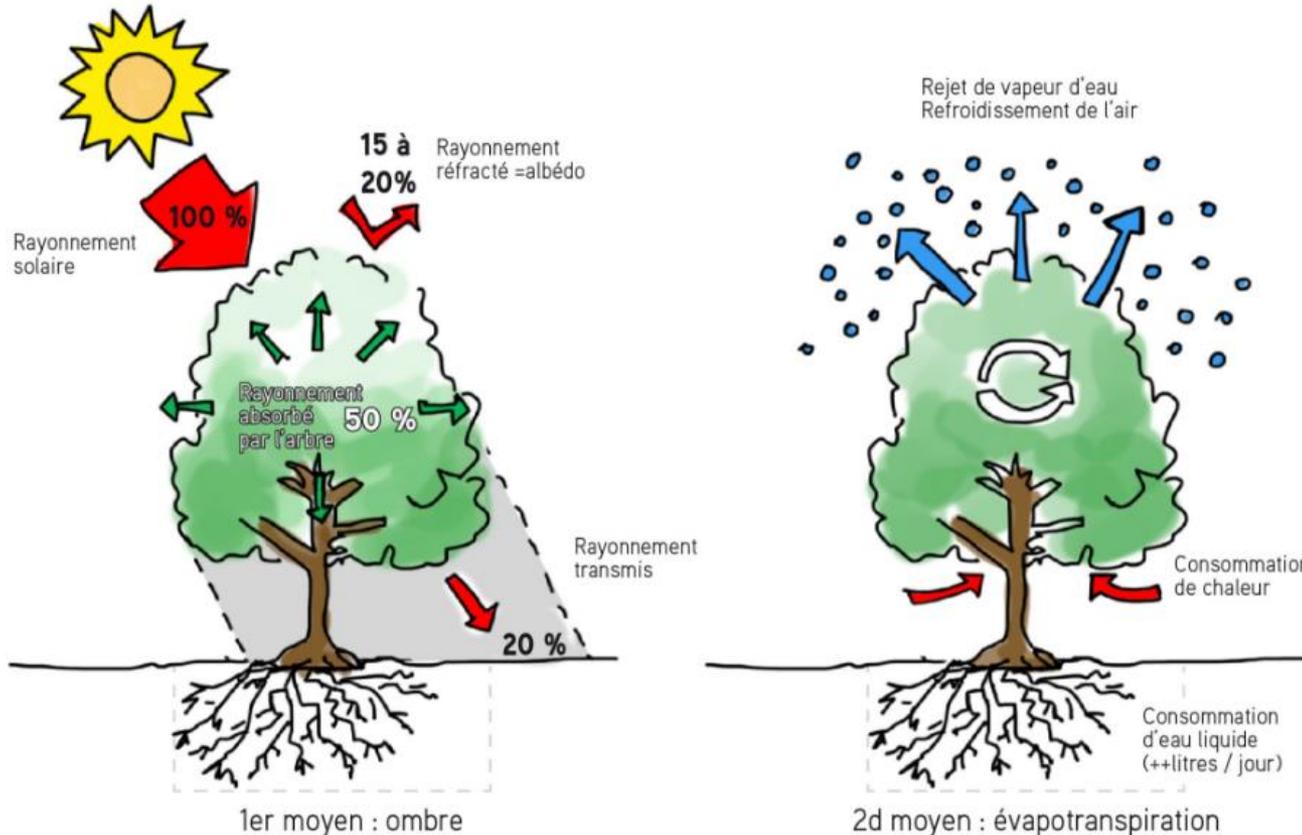


⇒ Une des clés pour faire baisser les températures est de végétaliser

Les "Solutions fondées sur la Nature" se révèlent efficaces pour s'adapter aux effets du changement climatique

Arbres & changements climatiques

L'arbre, meilleur allié des villes face au changement climatique



Ombrage

et rafraîchissement

*sous réserve d'un accès à l'eau
(désimperméabilisation)*

Services rendus par les arbres en ville :

- ✓ rafraîchissement de l'air et réduction des îlots de chaleur urbains
- ✓ amélioration de la qualité de l'air
- ✓ amélioration de la gestion des eaux pluviales
- ✓ **support de biodiversité**
- ✓ maintien de la structure des sols
- ✓ protection acoustique
- ✓ rôle paysager
- ✓ **amélioration du cadre de vie et de la santé humaine**

Objectifs du Plan canopée

Répondre à l'urgence climatique

S'adapter pour anticiper les conséquences du changement climatique

- Établir une stratégie de préservation et de développement du patrimoine arboré durable
- Faire de SQY un territoire vivable et résilient

⇒ **SQY, vers un territoire d'innovations, vert et perméable**

Objectifs spécifiques du plan d'actions

Connaître : inventaire du patrimoine arboré existant

Protéger : protection renforcée du patrimoine arboré

Planter & végétaliser : développement d'un patrimoine arboré durable

Valoriser : valorisation du patrimoine arboré

Etudier : recherche & développement autour de l'arbre en ville et des changements climatiques

Sensibiliser & mobiliser : sensibilisation et mobilisation des acteurs du territoire

Actions du Plan canopée

CONNAITRE

- inventorer et cartographier l'ensemble du patrimoine arboré
- connaître et suivre l'état sanitaire du patrimoine arboré

PROTEGER

- assurer une gestion durable du patrimoine arboré
- renforcer les dispositifs réglementaires de protection du patrimoine arboré
- actualiser la charte de l'arbre et ses cahiers de prescriptions techniques
- Adopter et appliquer le barème de l'arbre
- poursuivre les opérations de désimperméabilisation
- créer, préserver et développer la trame brune
- déployer des arbres et jardins de pluie
- valoriser les déchets verts, les rémanents et les arbres abattus

PLANTER ET VEGETALISER

- élaborer et mettre en œuvre un plan de plantation ambitieux
- établir et améliorer l'indice de canopée
- conserver, renouveler et développer les arbres d'alignement
- planter des vergers, des fruitiers isolés, des arbres "signaux" et des forêts urbaines
- végétaliser les pieds d'arbres, les interstices urbains et les espaces désimperméabilisés
- expérimenter les solutions alternatives à l'arbre

Actions du Plan canopée (suite)

VALORISER

- partager l'information sur le patrimoine arboré et son entretien
- créer de parcours thématiques (fruitiers, remarquables, marche à l'ombre, etc.)
- faire labelliser le patrimoine arboré et les espaces verts
- valoriser et évaluer l'action publique en matière de préservation du patrimoine arboré

ETUDIER

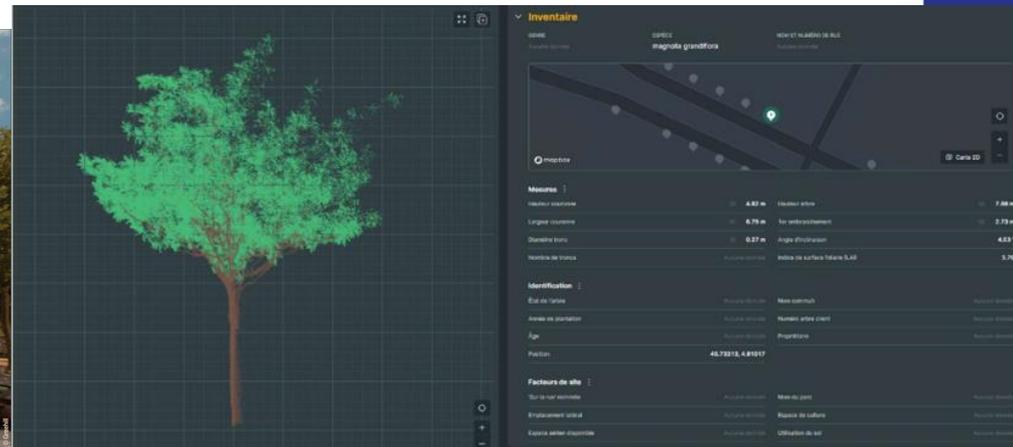
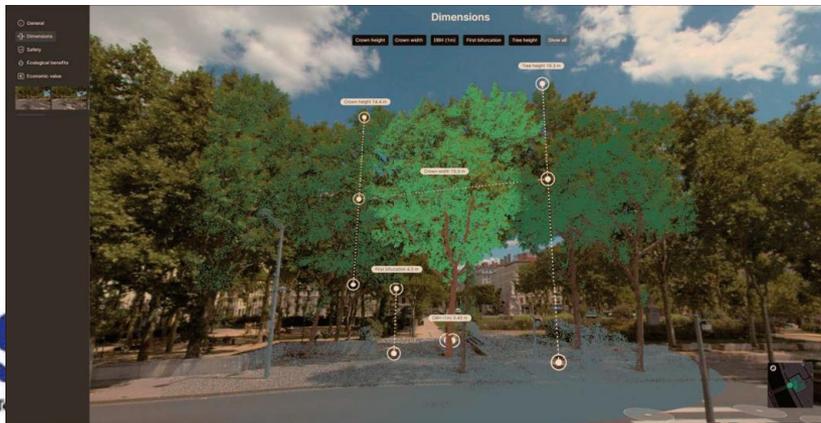
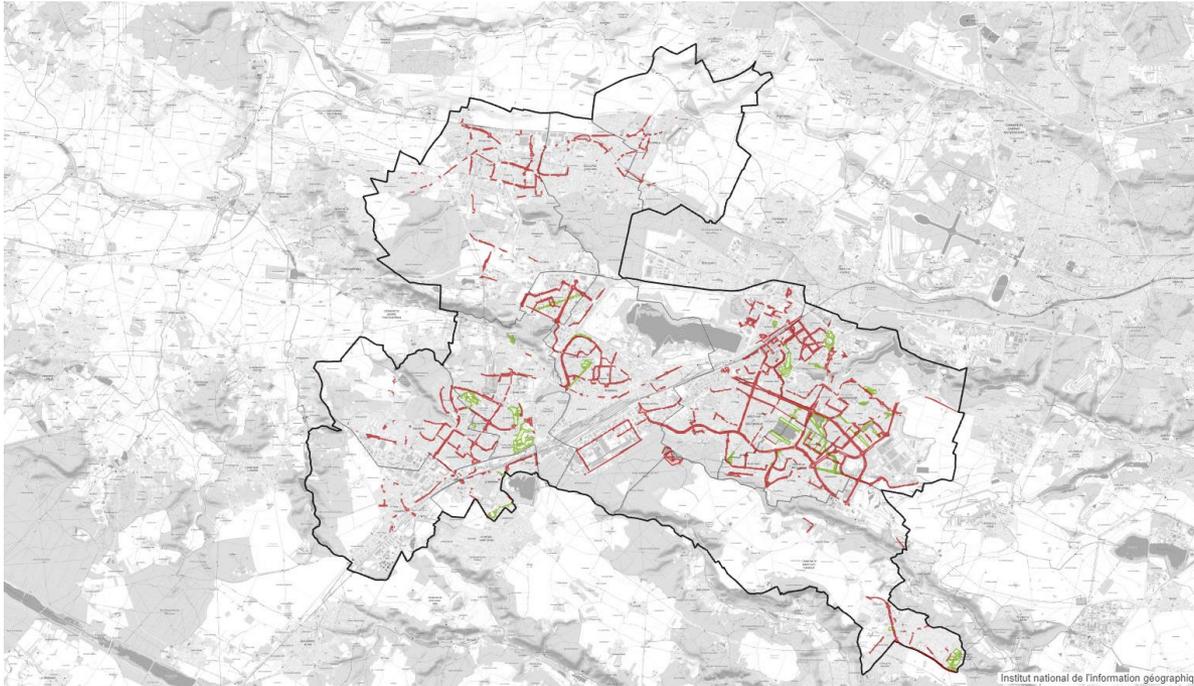
- assurer une veille scientifique et technique
- étudier la vulnérabilité du territoire et de son patrimoine arboré aux changements climatiques
- participer aux études scientifiques et techniques

SENSIBILISER ET MOBILISER

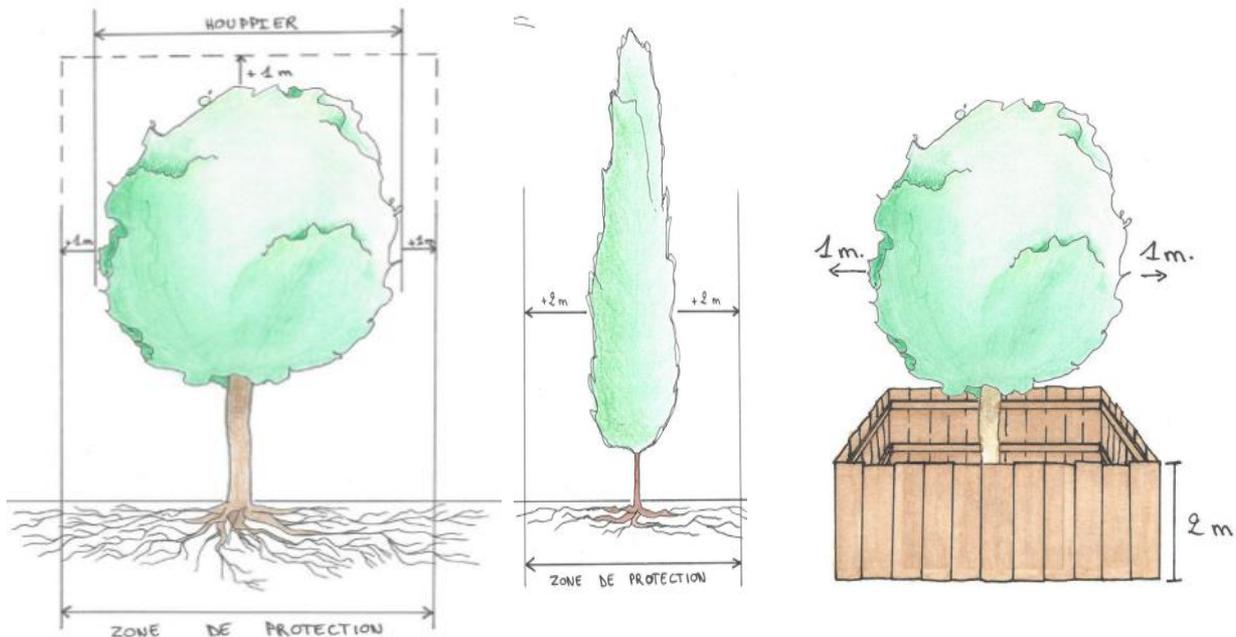
- faire connaître les arbres, leurs rôles, leurs valeurs et les services écosystémiques rendus
- inciter au recensement du patrimoine arboré dans les espaces privés
- inciter les acteurs du territoire à signer la charte de l'arbre et à décliner le plan canopée
- développer et animer un réseau de partenaires autour de l'arbre et de la nature en ville
- encourager et multiplier les opportunités de plantation dans tous les espaces publics et privés
- rechercher et mobiliser des financements

Inventaire des arbres d'accompagnement de voirie

Axe 1 : inventaire du patrimoine arboré existant



Renforcement des règles du futur règlement de voirie



NON
CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

Engins de chantiers trop proches des arbres.
Stockage de matériaux en tas à proximité des arbres.
Pas d'interventions à moins de 2 mètres pour ouvrir une tranchée de plus de 10 cm de profondeur !

OUI

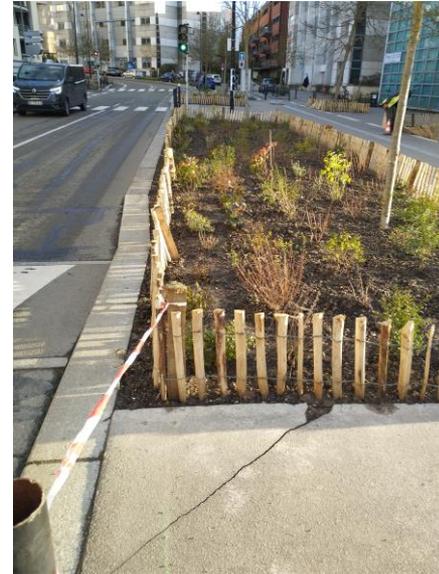
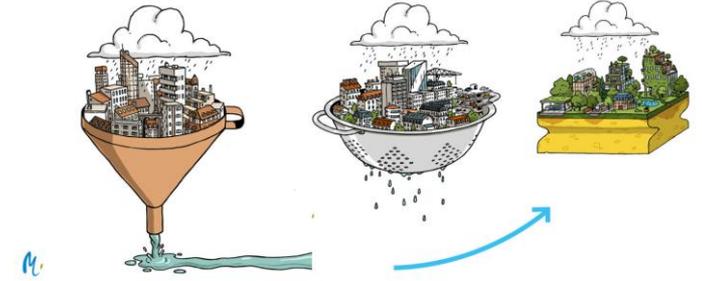
CE QU'IL FAUT FAIRE

Ajouter une signalisation pour avertir les équipes de chantier de la présence d'un arbre à conserver et des barrières de protection.



Poursuivre les opérations de désimperméabilisation

Axe 2 : protection renforcée du patrimoine arboré



Calcul des indices de canopée

- ⇒ Calcul à partir de méthodes différentes (CoSIA vs LiDAR)
- ⇒ Calculs d'indices spatialisés (SQY, communes, zones urbaines/rurales, espaces publics/privés, quartiers)

Axe 3 : planter et végétaliser. Développement d'un patrimoine arboré durable



Un indicateur « marche à l'ombre »



Axe 3 : planter et végétaliser. Développement d'un patrimoine arboré durable



- ✓ Cartographier les cheminements doux ombragés du territoire
- ✓ Orienter la stratégie de développement et de renouvellement des arbres d'alignement
- ✓ Etablir à terme des itinéraires ombragés continus

Concrètement,

- ⇒ Une co-construction du plan par SQY et les communes, avec la participation du département des Yvelines et du CEREMA,
- ⇒ une validation et un lancement prévus pour 2025,
- ⇒ une mise en œuvre sur 10 ans (2025-2034),
- ⇒ une forte mobilisation souhaitée des acteurs (publics et privés) du territoire et des partenaires techniques

Appel à manifestation d'intérêt Trajectoire d'adaptation au changement climatique ADEME IDF



Lauréate #Edition 2024

⇒ **Accompagnement de SQY dans sa stratégie d'adaptation au changement climatique**



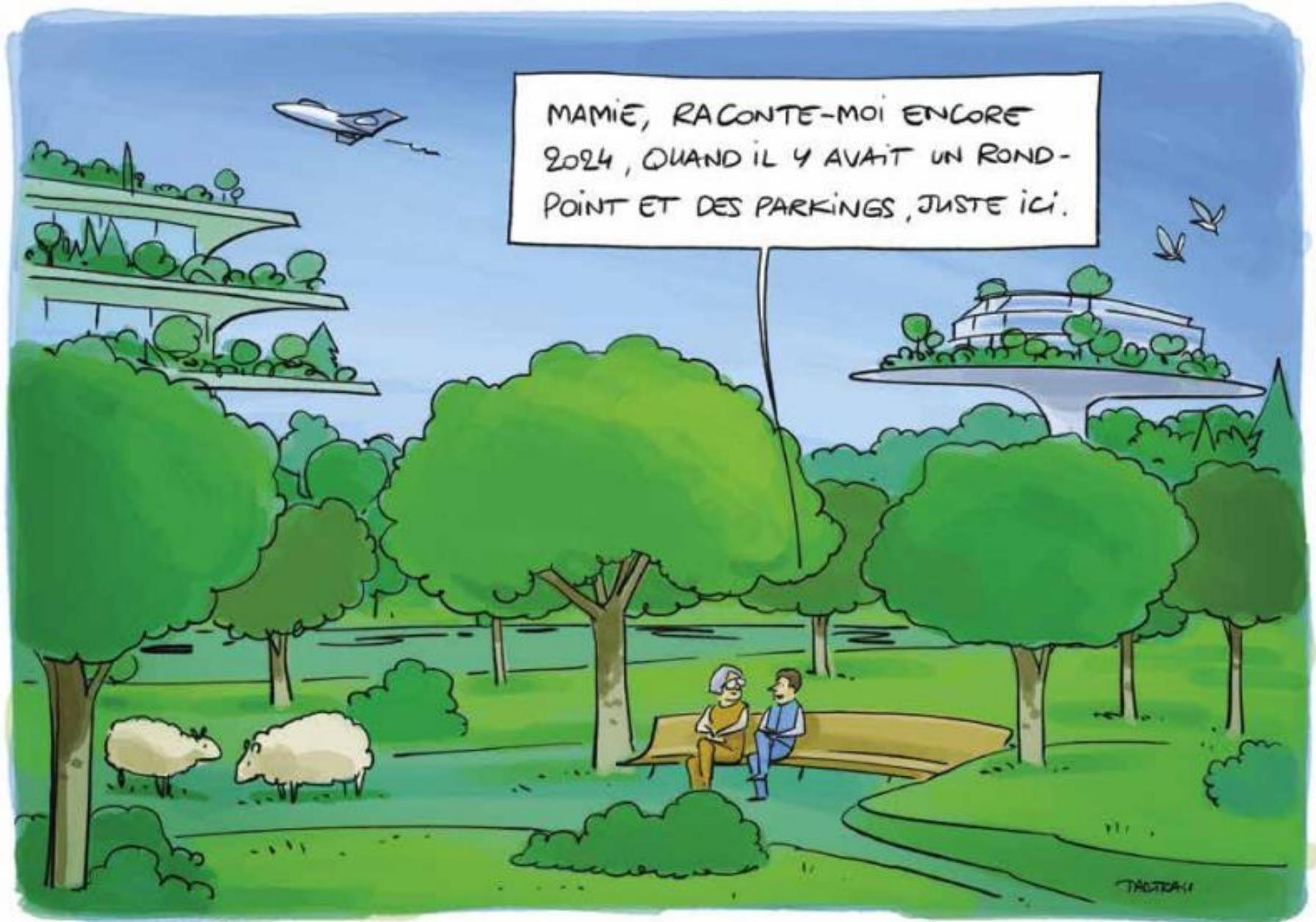
1 Etude de vulnérabilité du territoire de SQY au changement climatique

Dès début 2025

+ Mobilisation d'aides financières



Mi-2025



Merci de votre attention !

Adaptation au changement climatique

Webinaire le 21 mars de 14h à 16h



Adaptation au changement climatique

Témoignage du Conseil Départemental du Val-de-Marne Révision Stratégie Climat Départemental

*Cyril CASSAGNAUD – Directeur de l'Accompagnement à la Transition Ecologique
et Solidaire – CD 94*

Stratégie climat 2024-2028

Direction de l'accompagnement
à la transition écologique et solidaire

Présentation réseau TEDIFF - 21 mars 2025

Sommaire

1. Elaboration de la stratégie climat
2. Gouvernance et évaluation
3. Focus sur les actions en matière d'adaptation

1

ELABORATION DE LA STRATÉGIE CLIMAT 2024-2028

Phase 1 : Analyse des politiques publiques et du territoire

Prise en compte des documents stratégiques et orientations existantes en matière environnementale

Bilan du précédent plan climat

Diagnostic du territoire au regard des enjeux d'atténuation et d'adaptation

Phase 1 : Analyse des politiques publiques et du territoire

Focus sur les enjeux relatifs à l'adaptation

Travail partenarial avec le CEREMA pour étudier les impacts du dérèglement climatique sur le territoire et les politiques publiques départementales :

- Diffuser la connaissance dans les directions départementales et aux acteurs du territoire ;
- Définir des trajectoires d'évolution des risques naturels liés aux dérèglements climatiques et les impacts qu'auront ces changements sur les populations, les activités sur le territoire, le fonctionnement du service public, les milieux naturels ;
- Identifier des pistes de transformations que doivent connaître les services départementaux et les éléments du territoire (milieux, infrastructures, etc.) gérés par le Département.

Trois volets étudiés : paramètres climatiques, risques climatiques, enjeux territoriaux

Phase 2 : Co-construction d'un plan d'action

Orientations stratégiques initiales

Deux objectifs :

- Atténuer l'empreinte environnementale des services publics départementaux
- Prendre en compte l'adaptation aux aléas climatiques dans les politiques départementales

Cinq engagements :

- Intégrer les enjeux environnementaux dans l'action médico-sociale pour accompagner la transition Écologique et préserver la santé des habitants
- Repenser le territoire pour atténuer le dérèglement climatique et permettre l'adaptation des val-de-marnais face aux aléas climatiques
- Concevoir et entretenir des patrimoines et des réseaux sobres, résilients et économes en ressources, en privilégiant la maintenance et l'amélioration de l'existant
- Sensibiliser et mobiliser les acteurs territoriaux et les partenaires en faveur de l'action climatique
- Rendre l'administration départementale exemplaire en matière environnementale et résiliente pour assurer la continuité des services publics

Phase 2 : Co-construction d'un plan d'action

Partenariat avec le GREC francilien

Une convention de partenariat a été établie avec le Groupe régional d'expertise sur le changement climatique et la transition écologique (GREC) en Île-de-France

- **1^{er} objectif : sensibilisation des élus et des agents**
 - Conférence pour les agents sur les **mécanismes physiques du dérèglement climatique** par Nathalie de Noblet, Directrice de recherche CEA au Laboratoire des sciences du climat
 - Conférence pour les agents sur la **biodiversité** par Luc Abadie, professeur émérite d'écologie à la Sorbonne, et Rémi Beau chargé de recherche en philosophie au CNRS et spécialiste de philosophie de l'environnement
 - Conférence pour les élus sur le **climat** par Françoise Vimeux, climatologue et Directrice de Recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement
- **2^{ème} objectif : analyse scientifique des actions de la stratégie**
 - Ce dialogue entre scientifiques et services techniques a permis de renforcer des actions et de préciser certains enjeux ou modalités de mise en œuvre

Phase 2 : Co-construction d'un plan d'action

Précision du cadre opérationnel

Plusieurs niveaux hiérarchiques impliqués :

- La **direction générale ainsi que les cadres de direction** ont précisé, lors de deux ateliers relatifs au climat et à la biodiversité, les **grandes orientations opérationnelles** des cinq engagements.
 - Ces ateliers étaient précédés par des conférences données par des scientifiques du GREC.
- Des **ateliers thématiques** ont ensuite été organisés pour approfondir l'opérationnalité des actions.
 - Chacune des directions du Département a été représentée a minima par **2 agents, dont les compétences et expériences étaient complémentaires.**
 - Chaque agent a participé à **trois ateliers** :
 - 1^{er} atelier de sensibilisation en lien avec les conférences scientifiques ;
 - 2 ateliers thématiques de travail, qui se sont tenus en octobre et novembre 2023.

Phase 2 : Co-construction d'un plan d'action

Focus sur les thématiques des ateliers

Deux objectifs :

- Créer de la transversalité entre les directions ;
- Couvrir un nombre suffisant de thématiques pour faire émerger des propositions d'actions opérationnelles

Engagement 1	Engagement 2	Engagement 3	Engagement 4	Engagement 5
Enfance DPEJ, DPMIPS, Dir. Crèches	Aménagement, mobilité et habitat DVM, DSEA, DEVP, DHAB, DAIST	Adaptation du patrimoine et des réseaux DSI, DB, DAD, DVM, DSEA, DEVP	Culture DDC, DAEI, DAD	Conditions de travail, formations, métiers, recrutement DRH, DEMO, DAIST
Action sociale et insertion DASIPE, DHAB, DAIST	Alimentation et agriculture DL, DEC, DSEA, DAIST, DEVP	Construction bas-carbone DB, DVM, DSEA	Acteurs territoriaux DRP, DSJVVA, DAIST, DEVP, DHAB	
Autonomie DA, DRP, DAIST, DHAB			Jeunesse et sport DEC, DJSVVA	
Suivi & évaluation, financement et commande publique, assurances et budget vert DF, DAPM, DAEI, DAJEP, DEMO				

Phase 3 : Ecriture du plan d'action

La rédaction de fiches opérationnelles pour répondre aux grandes actions des 5 engagements

1	Intégrer les enjeux environnementaux dans l'action médico-sociale pour accompagner la transition écologique et préserver la santé des habitants
1.1	Favoriser le lien social et l'insertion socio-professionnelle des publics suivis ou accompagnés par le Département grâce à la transition écologique
1.1.1	Favoriser l'insertion socio-professionnelle par l'intermédiaire des emplois de la transition écologique
1.1.2	Favoriser la participation à la transition écologique des publics accompagnés par le Département
1.1.3	Favoriser le lien social et la qualité de vie à travers la démocratie participative locale et des projets en faveur de l'environnement
1.2	Favoriser la santé environnementale et l'adaptation aux aléas climatiques des publics accompagnés par le Département
1.2.1	Améliorer la connaissance des pollutions environnementales et des risques climatiques sur la santé des publics et les structures d'accueil
1.2.2	Protéger les populations suivies ou accompagnées par le Département face aux effets du dérèglement climatique par la prévention, l'adaptation et la solidarité
1.2.3	Promouvoir la santé environnementale auprès des usagers et des professionnels des établissements médico-sociaux du Département

50 fiches opérationnelles qui précisent :

- les modalités de mise en œuvre des actions ;
- les impacts attendus ;
- les directions pilotes et associées ;
- les indicateurs de suivi et d'impacts.

Une stratégie transversale

25 directions et plus de 100 agents mobilisés

Une stratégie en lien les stratégies et plans qui traduisent l'engagement du Département en faveur de la transition écologique :

→ Plan 50 000 arbres

→ Stratégie Nature en Val-de-Marne

→ Stratégie eau

→ Schéma directeur de la transition énergétique du patrimoine bâti

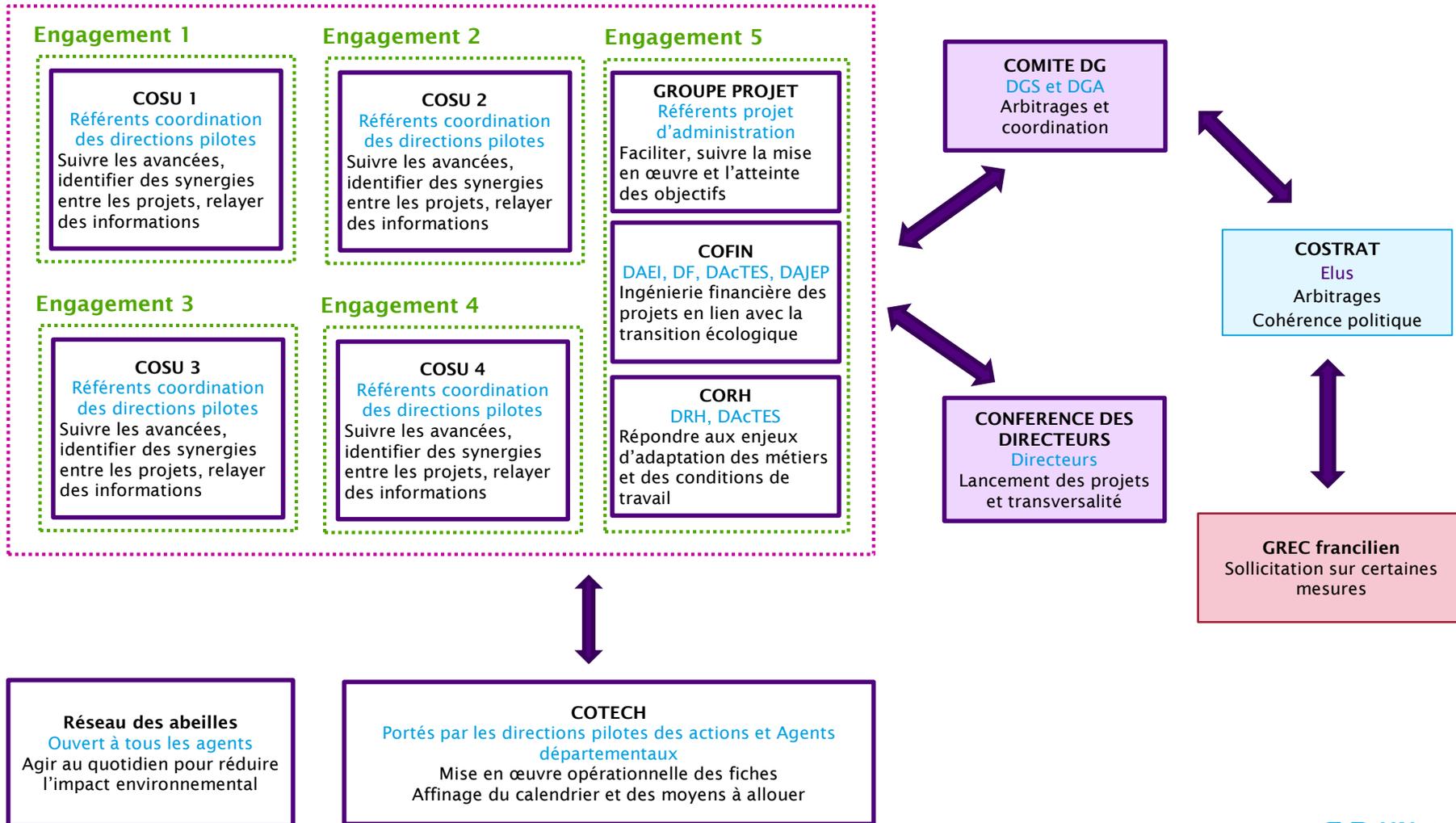
→ Plan d'adaptation des bâtiments au climat dérégulé

2

GOUVERNANCE ET EVALUATION

Gouvernance

Suivi de la mise en œuvre de la stratégie climat par engagement



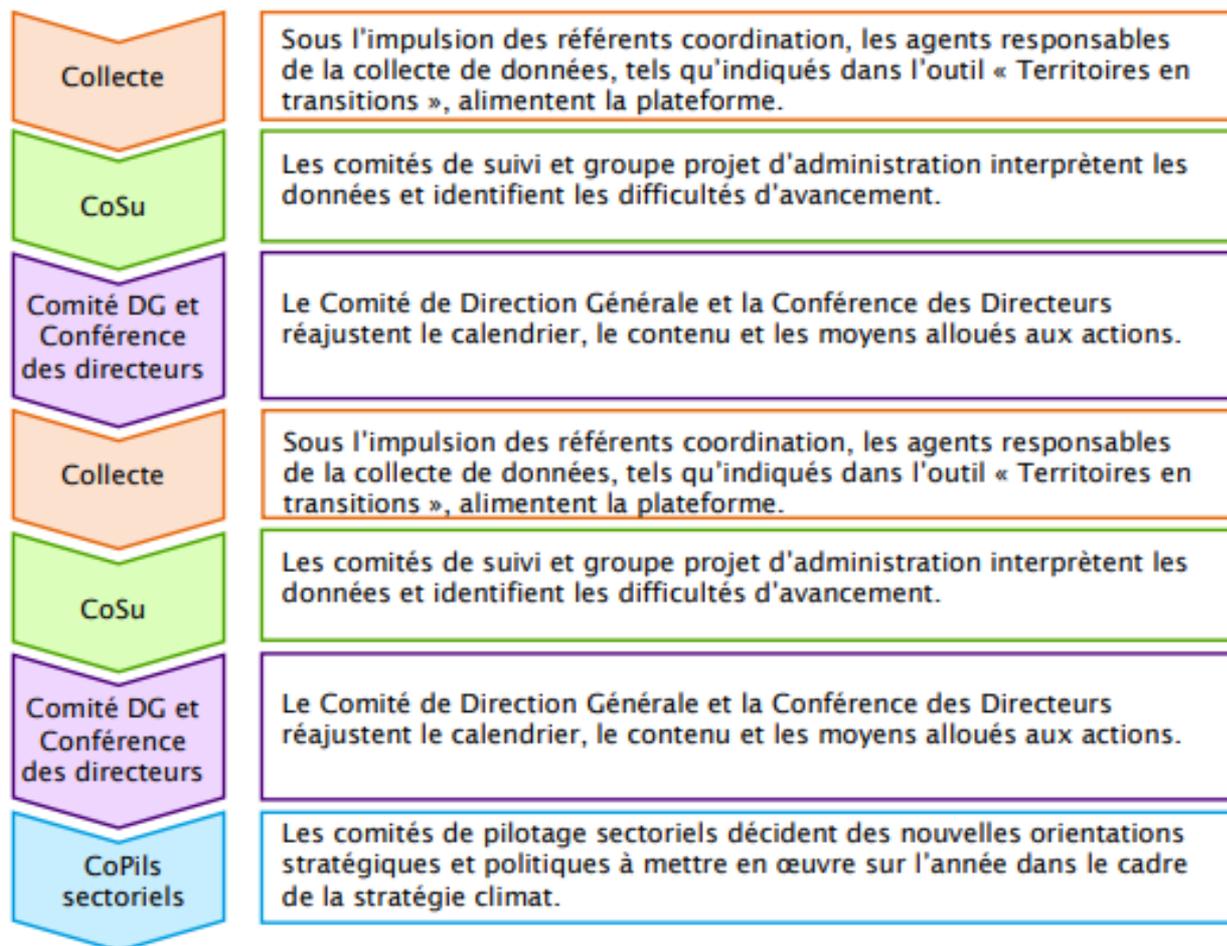
Suivi et évaluation

Les indicateurs

Deux types d'indicateurs permettent de suivre la mise en œuvre et d'évaluer la stratégie :

- Des indicateurs de **suivi** de la réalisation pour chaque fiche opérationnelle. Ces indicateurs permettent de suivre la mise en œuvre des projets décrits ;
- Des indicateurs **d'impact** des projets menés pour certaines fiches opérationnelles, lorsque c'est pertinent. Ces indicateurs permettent de quantifier les effets directs des actions portées sur le territoire et pour les Val-de-Marnais.

Le cycle de suivi et d'évaluation



Suivi et évaluation

Les référents climat : des missions précises

Impulsion et suivi au sein des directions :

- Faire le lien entre la stratégie climat et les documents stratégiques de la direction ;
- Suivre l'avancement des actions et mesures pour lesquelles votre direction est pilote ou associée.

Transmission d'informations auprès de la DAcTES :

- Communiquer des informations sur les avancées de la direction sur les fiches opérationnelles, les priorités stratégiques de la direction, les calendriers et budgets sur les actions lancées, les bonnes identifiées, les difficultés;
- Assurer la remontée de données, quantitatives et qualitatives, servant à l'évaluation de la stratégie climat ainsi qu'à l'élaboration du rapport développement durable.

Transversalité à l'échelle de la collectivité :

- Participer aux comités de suivi par engagement afin de favoriser les synergies potentielles entre les projets et de partager des réflexions ou des problématiques communes.

3

FOCUS ADAPTATION

AMI TACCT de l'ADEME

Le Département a été lauréat en 2023 de l'AMI TACCT de l'ADEME.

Les motivations initiales de la candidature du Département du Val-de-Marne :

- Bénéficier d'une mise en réseau pour s'inspirer d'autres territoires et partager des bonnes pratiques
- Disposer d'un accompagnement méthodologique pour approfondir nos actions opérationnelles
- Identifier des sources de financement

Principaux chantiers à mener en matière d'adaptation

Mettre en place des stratégies d'adaptation des **réseaux routiers et d'assainissement**

Concevoir, rénover et entretenir des **bâtiments adaptés au climat de demain** (Plan ABCD)

Assurer la résilience des **infrastructures informatiques** :

Renforcer l'adaptation et la résilience du **patrimoine végétal** du Département

Développer la **prévention du risque inondation** dans l'ensemble des politiques départementales

Développer une **stratégie de gestion des assurances** au regard des aléas climatiques

Intégrer les **enjeux environnementaux dans les modalités d'organisation du travail** et les enjeux de santé et de sécurité au travail

Réseaux routiers et d'assainissement

3.3.2. Mettre en place des stratégies d'adaptation des réseaux routiers et d'assainissement

Mise en œuvre

Identifier et résorber les vulnérabilités climatiques du réseau de voiries et des réseaux d'assainissement du Département :

- Créer une base de données cartographique des risques liés au dérèglement climatique (refoulement des réseaux, remontée de nappes, débordement de cours d'eau, ruissellement, zone de concentration de polluants, glissements de terrain, retrait gonflement des argiles, zones potentielles de départ de feux, etc.) qui servira de référence pour analyser la vulnérabilité de l'ensemble du patrimoine
 - Croiser les informations sur l'état physique et l'usure des réseaux avec cette cartographie des risques ;
- Identifier des solutions pour atténuer les effets des sécheresses et leurs conséquences sur la qualité des milieux aquatiques (concentration des polluants rejetés, augmentation de la température de l'eau, eutrophisation, etc.) ainsi que sur les réseaux souterrains (mouvement de terrain...) ;
- Mener des veilles technologiques sur les solutions innovantes pour la résilience du patrimoine.

Intégrer l'adaptation dans la planification budgétaire et les travaux d'assainissement et de voirie :

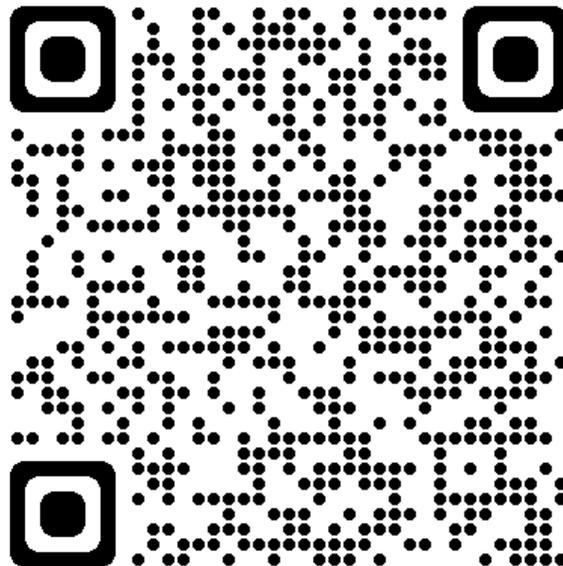
- Mobiliser des outils de veille et d'analyse sur les patrimoines pour anticiper les crises en assurant la meilleure continuité du service public possible sans mise en danger du patrimoine ;
- Tenir compte des risques liés au dérèglement climatique dans les stratégies d'investissement et de rénovation du patrimoine ;
- Intégrer les conséquences du dérèglement climatique dans les choix et priorisations de protection des installations départementales.

Adaptation au changement climatique

Webinaire le 21 mars de 14h à 16h



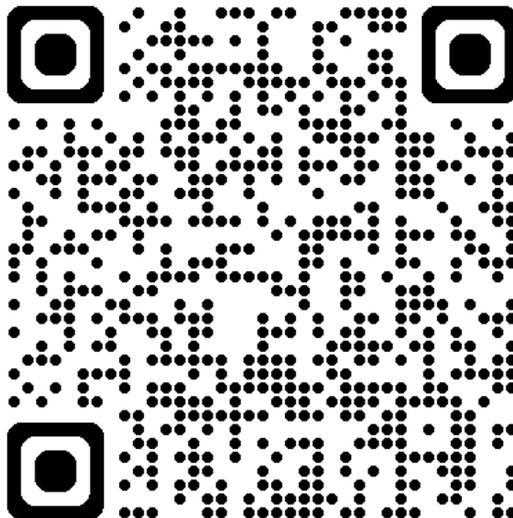
Communauté d'échanges Teddif sur expertises.territoires



[Expertises Territoires - Teddif \(expertises-territoires.fr\)](https://expertises-territoires.fr)

Enquête de satisfaction

Merci de votre contribution !



<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScb0hz6e2zZSpNtSMYjE050WEd2zu-s4fnAh0QMCcEYLlpNQg/viewform?usp=dialog>